

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1688 – 17 novembre 2000 – prix : 9F

Moratoire sur les farines animales

**Le capitalisme,
une société
encore plus folle
que les vaches !**



Élections américaines

Bush ou Gore, il sera l'élu du capital

(p. 10 et 11)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Congrès des Verts et guerre des clans
 - Quand l'armée française torturait en Algérie
- 5 - La conférence sur l'effet de serre
 - L'argent des contribuables et le Charles-de-Gaulle
 - Autriche: incendie du funiculaire
- 12 - Baisse de l'essence?
 - Lang et la carte scolaire
 - La précarité à l'Éducation nationale

Tribune

- 6 - A l'Ouest rien de nouveau?

Parlement européen

- 6/7 - La privatisation des services postaux
 - La «gauche plurielle» contre les services publics

Dans le monde

- 8/9 - Côte-d'Ivoire:
 - Le soutien de l'impérialisme français au régime Gbagbo
 - La barbarie xénophobe s'est abattue sur Abobo
- Afrique du Sud:
 - L'apartheid, ce n'est pas fini
- 10/11 - États-Unis:
 - Le président sera élu par une minorité
 - Peine de mort: Bush et Gore d'accord pour exécuter
- Argentine:
 - Plan d'austérité et explosion sociale
- 16 - Allemagne:
 - La manifestation du 9 novembre: contre l'extrême droite

Dans les entreprises

- 12 - La Poste (Paris 14^e, Paris 11^e, Chaville)
- 13 - Syndicats et journées d'actions
 - Eure: les licenciements continuent
 - Mecaero, Eure

«Nouvelle société»

- 14 - La mort de Chaban-Delmas

Lire

- 15 - Chasseur de Noirs de Daniel Vaxelaire
 - Classe 1902 d'Ernst Glaeser



FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À GRENOBLE

Dimanche
19 novembre
à partir de 11 h 30

Salle du Prisme
à Seyssins

RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE avec Arlette LAGUILLER

NANTES

avec Hélène DEFANCE
Vendredi 17 novembre
à 20h30
Salle de la Manu
10 bis, boulevard de Stalingrad

BREST

avec André CHERBLANC
Mardi 21 novembre à 20h30
Salle Mac-Orlan
Rue de la Porte

ARLES

Jeudi 23 novembre à
19 heures
Salle des fêtes
Maison des associations
3, boulevard des Lices

CALAIS

avec Dominique WAILLY
Vendredi 24 novembre à
20 heures
Salle Paul-Caron
Rue du Général-Marguerite
(Quartier des Cailloux)

BEAUVAIS

Vendredi 1^{er} décembre
à 20 heures
Salle du Franc-Marché

CORBEIL-ESSONNES

avec Dominique REMOND
technicienne dans l'aéronautique
Vendredi 8 décembre
à 20 h 30
Espace Papeterie,
rue Jean-Bouvet
Quartier de la Nacelle

METZ

Dimanche 10 décembre
à 16 heures
Salle Braun
16, rue Mozart

NEVERS

avec Geneviève LEMOINE
Samedi 16 décembre
à 16 h 30
Centre expo

DIJON

avec Jacqueline LAMBERT
Lundi 18 décembre
à 20 h 30
Palais des congrès
Salle Clos-de-Vougeot

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés], Impression: Roty de l'île-de-France, 3 rue du Parc 93150 La Blanc-Mesnil - 0148142166. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL et VILLE:
COMPLÈMENT D'ADRESSE:
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de:
Règlement:
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LE CAPITALISME UNE SOCIÉTÉ ENCORE PLUS FOLLE QUE LES VACHES !

■ Après avoir dans un premier temps déclaré qu'il n'étudierait le problème de l'interdiction de la fabrication et de l'importation des farines animales qu'après avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, le gouvernement a finalement décidé de suspendre l'utilisation des farines animales dans l'alimentation de tous les animaux d'élevage ou domestiques. Ce qu'une grande partie de la presse (voir par exemple *Libération* du 15 novembre) a traduit par « *interdire complètement les farines animales* », alors que ce n'est pas ce que le Premier ministre a décidé. Le mot « suspension » dit bien ce qu'il veut dire. C'est une mesure sur laquelle le gouvernement peut revenir. Et il n'a pas été question d'interdire la fabrication de ces farines, mais de leur trouver d'autres utilisations (comme combustible par exemple), avec aides de l'Etat à la clef pour les utilisateurs éventuels, et donc pour les fabricants.

Or, dans cette société qui a fait de la course au profit individuel sa règle, continuer à fabriquer des farines animales, c'est laisser la porte ouverte à leur utilisation frauduleuse.

Par ailleurs, si Jospin a changé d'avis, ce n'est pas à cause d'un souci plus grand de la santé publique. C'est encore, comme quand il se refusait à prendre immédiatement cette mesure, en fonction de considérations économiques. Devant la baisse brutale de la consommation de la viande de bœuf, les professionnels de la filière bovine eux-mêmes réclamaient des mesures destinées moins à protéger la population qu'à la rassurer, et la décision du gouvernement répondait à cette attente.

Pour justifier le fait qu'il a tergiversé pendant des semaines avant de prendre cette décision de suspension, le Premier ministre s'est abrité derrière les problèmes techniques et économiques, les difficultés et le coût du stockage. Mais cela signifie simplement que pendant des années, alors que le rôle des farines animales dans la maladie de la vache folle était établi, aucune mesure de ce genre n'avait été sérieu-

sement étudiée.

Personne ne peut évidemment dire aujourd'hui quelle est pour l'espèce humaine la grandeur du risque lié à la maladie de la vache folle. Mais ce risque existe incontestablement. La secrétaire d'Etat à la Santé publique a récemment déclaré qu'il fallait s'attendre à des dizaines de cas chez l'homme dans les années à venir. Et ce ne sont pas les mesures que vient d'arrêter le gouvernement qui sauveront les victimes déjà contaminées, parce que pour ne pas nuire aux intérêts des fabricants de ces farines, on n'en a pas interdit plus tôt la fabrication.

La droite, qui est aujourd'hui dans l'opposition, fait mine de reprocher au gouvernement Jospin de ne pas avoir décidé tout de suite cette interdiction des farines animales. Mais le problème se posait en fait de la même manière quand Juppé était Premier ministre, en 1996. Et Chirac à l'époque, loin de s'être prononcé en faveur de cette mesure, la combattait, en affirmant que ce n'était pas la « vache folle » qui était un problème, mais la « presse folle » qui consacrait trop de place au problème.

Les hommes politiques nous expliquaient que la législation française avait écarté tout danger, puisque ces farines devaient être fabriquées dans des conditions qui supprimaient toute possibilité d'infection, qu'elles ne devaient pas être utilisées pour l'alimentation des bovins, etc. Mais le problème ne résidait, et ne réside toujours pas, que dans les textes de lois. Il réside dans la manière dont fonctionne le système économique dans lequel nous vivons et dans la recherche du profit qui en est la règle. A partir du moment où des farines animales existaient sur le marché, qu'est-ce qui pouvait garantir qu'elles étaient fabriquées selon les normes ? Qu'elles n'étaient pas administrées à des bovins ? Que les aliments pour d'autres espèces animales n'étaient pas mélangés, volontairement

ou non, aux aliments destinés aux bovins ? Rien, évidemment. Et si l'on voulait se donner les moyens d'empêcher toutes ces pratiques douteuses, mais profitables pour ceux qui y ont recours, il fallait commencer par interdire non seulement l'utilisation des farines animales dans les élevages, mais leur fabrication.

Jospin n'a pas été jusque-là. Il s'est contenté d'une mesure de suspension, de ce moratoire qui peut lui permettre de faire machine arrière. Et quand il nous dit aujourd'hui qu'il fallait se donner le temps d'étudier les problèmes que poserait cette mesure, cela relève de l'hypocrisie puisque depuis des années rien n'avait été envisagé dans ce sens.

Pourquoi ? Parce que pour les hommes qui nous gouvernent, les intérêts des fabricants de farines animales, liés aux trusts de l'agro-alimentaire, comptent bien plus que les préoccupations touchant la santé publique.

Il est vrai qu'il n'y a évidemment aucune raison pour que dans cette société les problèmes de santé échappent aux lois générales du système.

Pour augmenter leurs profits, les grandes entreprises n'hésitent pas à supprimer des milliers d'emplois, à ruiner au besoin une ville ou une région entière. Et elles le font avec la bénédiction du gouvernement, quelle que soit sa couleur. Elles n'hésitent pas, pour multiplier leur production et leurs profits sans avoir à investir dans des installations, des machines nouvelles, à imposer à leur personnel des horaires déments. Et le gouvernement a fait passer une loi qui, en prétendant abaisser l'horaire légal du travail à 35 heures, leur facilite la tâche.

Vache folle ou pas, c'est tout ce système qu'il faudra changer, si nous voulons que l'économie soit au service des hommes, et non la collectivité au service d'une minorité de profiteurs.

Arlette LAGUILLER

AFF



Congrès des Verts

Foire d'empoigne et guerre des clans

Au congrès des Verts qui vient de se tenir à Toulouse, les questions de l'Erika ou du levoli Sun n'étaient guère au centre des préoccupations, pas plus que les problèmes liés à la crise de la vache folle, à la pollution urbaine ou au réchauffement de la planète. Non, les seules questions qui ont agité les congressistes tournaient autour de celui qui serait le prochain candidat des Verts à l'élection présidentielle, sur la façon de renforcer son clan dans la guéguerre des courants, sur la façon de faire semblant d'exister à côté du PS.

Les six courants représentés lors du congrès ont donc passé l'essentiel de leur temps à s'entre-déchirer. Tous les coups étaient permis : insultes, hurlements, invectives, tractations et conciliabules et pour finir sourires de façade pour la photo finale.

Les déclarations préparatoires au congrès avaient déjà donné un aperçu, entre Marie-Christine Blandin lançant : « *Je ne veux pas servir la soupe à Voynet !* » ; Guy Hascoët se demandant : « *Pourquoi Blandin joue les icônes ?* » ; Voynet ironisant à propos de Cohn-Bendit : « *C'est un OPNI, un objet politique non identifié* » ; plus toutes les gentillesse que tout ce joli monde s'est envoyé au visage dans le secret du huis clos... On imagine le niveau des débats.

Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national sortant, a quitté très dépit le congrès, lorsqu'il a appris qu'il ne pourrait pas cumuler son poste de secrétaire national avec celui de conseiller au Conseil économique et social ! D'autres suivront sans doute car la « guerre des clans » est loin d'être terminée. Il faut dire que le vrai problème pour les Verts, c'est bien sûr d'exister politiquement à côté du PS. A trop avaler de coulevres, à s'aligner sans condition sur la politique gouvernementale, il devient de plus en plus difficile de voir une différence entre les uns et les autres. D'où l'agacement de certains qui voudraient bien que les Verts soient plus critiques vis-à-vis du gouvernement, ne serait-ce que quelque temps, histoire de ne pas trop passer sous la table, lors des prochaines échéances électorales.

Mais voilà, les postes d'élus que les Verts peuvent espérer dépendent pour les municipales, mais aussi et surtout pour les élections législatives, des accords qu'ils pourront passer avec le PS. Aux municipales, dans 70 % des cas, des accords ont été signés avec le PS et assurent les Verts d'obtenir des conseillers municipaux.

Au fond il y a, malgré la discordance affichée, une cohérence dans cette situation. C'est qu'en fait les écologistes, même

ceux qui se posent sincèrement les questions de la dégradation de l'environnement, se refusent à prendre en compte la façon dont la société et l'économie sont organisées, au profit de qui les choix de production sont faits, et qui, en fin de compte, dispose du poids pour décider du saccage de la planète, pourvu que s'épanouissent les profits. Du coup leur action vise principalement à peser sur les institutions, en s'y intégrant quand cela est possible.

Ce choix laisse libre cours à ceux qui font de l'écologie leur fonds de commerce. Ceux qu'on voit se disputer par avance, dans le cadre d'un congrès, des postes qu'ils en sont encore à convoiter, sont pour bon nombre moins préoccupés de l'avenir de la planète que du leur.

Et si ce congrès des Verts a été comparé aux congrès du PS, ça n'est pas sans raison. On a parlé, à cette occasion, d'infantilisme attardé, ou, pour être plus charitable, de « défauts de jeunesse ». Disons plutôt que si ce spectacle n'est pas neuf, cela montre que l'on a affaire à des femmes et des hommes qui sont du même tonneau que le PS, et qui cherchent à brouter dans le même pré carré. Sans se préoccuper du reste, à commencer par les idées qu'ils sont censés défendre.

Stéphane HENIN

MASSACRES D'HIER... ET D'AUJOURD'HUI!

Que de contorsions parmi le personnel politique français au Sénat, lors de l'adoption d'un texte reconnaissant le génocide arménien !

Devant les protestations de la Turquie, Chirac et Jospin se sont quasiment immédiatement excusés, dans un communiqué déclarant qu'il s'agit d'un vote « *à l'initiative du pouvoir parlementaire et qui relève de sa responsabilité* », « *pas une appréciation sur la Turquie d'aujourd'hui* », et que « *la France souhaite, avec la Turquie, garder des relations de coopération étroite dans tous les domaines* ».

Et tous maintenant tentent d'édulcorer encore plus ce vote, arguant du fait que ce texte n'a pas besoin de décrets d'application, et donc n'a pas à être soumis par le gouvernement au Parlement, bref, qu'il devrait, tout comme le vote de l'Assemblée nationale sur le même sujet, en mai 1998, être mis silencieusement sous le boisseau et rangé sans plus de bruit aux oubliettes.

Que c'est beau, quand même, ce respect autoproclamé des droits de l'homme, où l'on condamne sur la pointe des pieds, d'un murmure

bien senti, des génocides dont les victimes sont hélas mortes et enterrées depuis longtemps !

Car des Arméniens, malheureusement, il n'y en a plus guère en Turquie, depuis que, pris en tenaille par le jeu des grandes puissances dans la région, ils furent massacrés non seulement en 1915, pendant la Première Guerre mondiale où, occupant des zones turques comme russes, ils furent accusés par la Turquie alliée à la Triple Alliance de collusion avec la Russie membre de l'Entente, mais aussi précédemment en 1894-1896, et ensuite en 1919-1920 par l'armée kemaliste remettant en cause le dépeçage de la Turquie à la fin de la Première Guerre mondiale.

Par contre, il y a encore en Turquie des Kurdes que les autorités turques massacrent toujours, mais de cela pas un mot. Au rythme où vont ces reconnaissances publiques, calculons : combien d'années ou de décennies faudra-t-il, avant que l'on évoque publiquement des massacres, commis, eux, sous la responsabilité directe de l'impérialisme français, comme ceux du Rwanda ?

Nelly MEYER

QUAND L'ARMÉE FRANÇAISE TORTURAIT EN ALGÉRIE

Un témoignage de Louissette Ighilahriz, ancienne militante du FLN torturée à Alger en 1957, publié par le journal *Le Monde* le 20 juin dernier, a rappelé à l'opinion française les exactions, dont des tortures, commises par l'armée et la police françaises entre 1954 et 1962 durant ce qu'on appelait alors « les événements d'Algérie ». Le général Bigeard s'est contenté de nier et de qualifier ce témoignage de « *tissu de mensonges* ». Pourtant, de longue date, la cause est entendue.

Dès 1957, des témoignages de soldats du contingent affectés en Algérie commençaient à paraître dans quelques journaux, faisant état des sévices, des tortures et des exécutions sommaires dont étaient victimes non seulement des combattants de l'ALN mais aussi de simples paysans algériens, raflés au cours d'opérations de « *ratissage* ». « *Au camp de Tablat, il y a en moyenne cent-cinquante internés que l'on questionne ; courant de magnéto aux parties et aux oreilles* », écrit l'un d'eux... Pour la publication de ce témoignage, *L'Humanité* fut saisie !

Jamais les autorités françaises ne reconnaîtront ces faits. Mieux, les gouvernements successifs, de gauche d'abord et de De Gaulle ensuite, les nieront, couvriront leurs auteurs, feront saisir les rares journaux et les quelques livres les dénonçant. Aujourd'hui, près de quarante ans plus tard, les médias sont beaucoup plus discrets. Des journaux, des émissions de télévision donnent la parole à des victimes et à des témoins. Des politiciens en vue consentent à prononcer quelques paroles de compassion.

Qu'un peu de lumière soit faite sur les crimes passés de l'armée française commis pour la défense des intérêts de la classe possédante, c'est bien sûr tant mieux, car cela peut contribuer à permettre aux opprimés de prendre conscience de qui sont leurs ennemis et des moyens ignobles qu'ils peuvent utiliser pour écraser toute lutte émancipatrice, même à quarante ans de distance. Mais il faudrait aussi que pour les crimes actuels, commis au Rwanda ou ailleurs, il n'y ait pas à attendre quarante ans !

Alain VALLER

La conférence sur l'effet de serre

DANS LES SERRES DU CAPITAL

Après les conférences de Buenos Aires et Kyoto, et quelques sessions intermédiaires, nous voici à la conférence de la Haye. Et il faut bien constater que la farce de ces réunions continue.

Le « protocole de Kyoto » prévoyait la réduction des gaz « à effet de serre », principalement le gaz carbonique résultant de la combustion des hydrocarbures et des charbons, de 5% en 2010 par rapport à 1990. Un objectif plutôt mesuré.

Eh bien ça démarre très mal : trois ans après, seule l'Union européenne est parvenue à stabiliser les rejets, mais pas à les diminuer, tandis que les USA, en 1998, avaient augmenté de 11% et le Japon de 7%! Quant à un certain nombre de pays dits « émergents » qui n'avaient pas signé le protocole, dont la Chine (devenue le premier producteur de charbon mondial), ils augmentent leurs rejets, à toute vapeur, si on peut dire.

Le seul pays à avoir diminué ses émissions de gaz carboniques et autres, de manière significative, c'est la Russie, à cause de la crise économique et bien évidemment pas du fait de mesures antipollution.

Si on voulait limiter vraiment les rejets de gaz polluants, auxquels on attribue de plus en plus le réchauffement de la planète, ce ne serait certainement pas très facile. Il faudrait systématiquement équiper de filtres



C'est le capitalisme qu'il conviendrait de ralentir.

les cheminées des centrales thermiques et usines diverses, remplacer le transport routier par le transport ferroviaire, remplacer une partie du transport automobile par des transports en commun, renoncer à construire les voitures trop gourmandes en essence (et donc les plus rapides d'entre-elles et les 4x4 notamment). Ce qui signifierait s'attaquer tout à la fois aux industriels de l'électricité, de l'automobile, du pétrole, du transport routier, et sans doute quelques autres. Pour le moment, c'est la lutte du pot de fumée contre le pot de fer. Et ce ne sont pas les écologistes qui

s'accommodent du capitalisme, qui sont capables de la mener.

Les conférences ne servent pour le moment qu'à essayer de trouver des échappatoires pour contourner les promesses prises à Kyoto. C'est ainsi que les représentants des USA ont inventé la fameuse formule des « droits de pollution » rebaptisés pudiquement « permis d'émission ». Plutôt que de faire le ménage chez eux, ils proposent d'aider à le faire chez des pays pauvres (du « Sud ») en facilitant chez ces derniers des équipements « propres », ce qui éviterait de revoir les installations américaines. Le total, pré-

tendent-ils, serait le même. Les représentants européens ont finalement accepté ce principe d'autorisation de maintenir la saleté chez soi, à condition que cela ne dépasse pas 50% du total de la réduction prévue. Mais les représentants des USA trouvent que c'est encore trop ! Et pour le moment les délégués se disputent la dessus...

Dans une interview, un des dirigeants de la délégation américaine a eu ces mots : « Globalement, l'atmosphère de négociation est bonne ».

C'est bien la seule !

André VICTOR

Avec le Charles-de-Gaulle, l'argent des contribuables coule à flots

Depuis sa première sortie en janvier 1999, le porte-avions Charles-de-Gaulle à propulsion nucléaire a connu pas mal de désagréments : du circuit de refroidissement des réacteurs nucléaires au gouvernail, de la fiabilité de la centrale électrique au revêtement de la piste. Le dernier avatar est l'avarie survenue ces derniers jours à l'hélice de propulsion qui a obligé le navire, parti en croisière, à un retour précipité à Toulon pour réparation.

Pour l'instant, la coque du navire reste étanche, par contre il y a manifestement non pas une

voie d'eau, mais une énorme brèche dans laquelle s'englouissent les dépenses. Avec les 48 avions prévus pour embarquer à son bord, le porte-avions reviendrait à plus de 71 milliards de francs, soit à lui tout seul à plus de 20% du budget de fonctionnement annuel de l'Education nationale par exemple. Et ce n'est apparemment pas fini.

Bref, si ce joujou militaire n'est pas en état de sortir en mer, il est au moins capable de faire un sacré trou dans les porte... monnaie des contribuables.

Michel ROCCO

POUR LA REGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Il n'est pas acceptable que trois ans et demi après la circulaire du 24 juin 1997, 63 000 sans-papiers aient été déboutés de leur demande de régularisation. Il est inacceptable que ces dizaines de milliers d'hommes et de femmes soient ainsi condamnés à vivre dans la clandestinité, à la merci d'employeurs sans scrupules et de marchands de sommeil qui leur louent des taudis à haut prix.

Les détentions dans les prison et les centres de détention doivent cesser. Comme doivent cesser les expulsions.

Les sans-papiers doivent être régularisés, de façon durable. Ils doivent pouvoir vivre normalement.

Il faut arrêter les expulsions.

Il faut fermer les centres de détention.

Il faut abroger les lois Pasqua, Debré et Chevènement.

La Coordination Nationale des Sans-papiers appelle à une manifestation le 25 novembre à 14 heures, Place de la République, à Paris. LUTTE OUVRIERE s'associe à cet appel.

**MANIFESTONS
LE 25 NOVEMBRE**

Autriche

L'incendie du funiculaire

La sécurité n'a pas de prix... ça dépend pour qui

Samedi 11 novembre, l'incendie du funiculaire de Kaprun, une station des Alpes autrichiennes, a sans doute fait 159 morts. La catastrophe s'est produite dans le tunnel long de 3,3 km et très fortement incliné qu'empruntait ce funiculaire pour relier la station de ski à un glacier.

L'origine de l'incendie reste à préciser, bien qu'on parle d'un court-circuit. On sait par contre que la galerie accusant une pente à 42° a fonctionné comme une cheminée et que l'effet produit a été tel qu'en plus des passagers de la rame, plusieurs personnes présentes à l'extrémité supérieure du tunnel et à 2,5 km de l'incendie ont elles aussi péri, asphyxiées par les fumées et les gaz toxiques.

Les responsables de la station ont précisé que cette installation fonctionnait sans incident depuis 1974, que toutes les rames avaient été refaites en 1994 et qu'elle figurait parmi les remontées mécaniques les plus modernes d'Autriche.

Peut-être, mais les sauveteurs ont souligné l'étroitesse du tunnel ainsi que des moyens d'évacuation limités à un étroit escalier métallique longeant les glissières du funiculaire. Du coup, parmi ceux qui avaient difficilement réussi à s'extraire de la rame, beaucoup ont péri, rattrapés par les gaz toxiques et la chaleur que dégageait ce violent incendie. Enfin, les rares survivants ont parlé d'absence d'extincteurs et de marteaux pour briser les vitres à l'intérieur de la rame, ainsi que l'absence d'un système permettant le déverrouillage des portes.

En fait, comme dans la récente catastrophe du tunnel sous le Mont-Blanc, les responsables n'avaient pas jugé utile de doubler la galerie principale d'une galerie de secours séparée. Pas plus qu'ils n'avaient jugé utile d'élargir la galerie principale, ni d'installer des portes pour limiter l'effet de cheminée en cas d'incendie. Si modernisation il y a eu, les aménagements avaient été faits ou refaits à l'économie.

L'origine de cet incendie est peut-être accidentelle, mais ses conséquences dramatiques sont le résultat d'une économie où la rentabilité dicte des priorités et passe avant bien d'autres considérations, notamment quand il s'agit de la sécurité des usagers.

R.M.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE À L'OUEST RIEN DE NOUVEAU ?

Va-t-il falloir bientôt, comme l'ont suggéré quelques humoristes, envisager d'envoyer les casques bleus de l'ONU pour empêcher les affrontements ethniques qui menacent entre les tribus Bush et Gore ? Faire appel à l'intervention et la médiation d'Arafat et Barak pour sauver la démocratie américaine ? L'angoisse monte. Les électeurs américains (plus la fraude électorale) ont été incapables de choisir entre « le salaud et le falot », suivant les termes de Woody Allen, que tant de médias avaient repris à leur compte... avant de découvrir que l'un ou l'autre serait indispensable au monde.

Mais puisque ce peut être n'importe lequel, et qu'il y en aura finalement bien un des deux, quel est le problème ? Certes aucune équipe ne veut perdre sa mise. 4 milliards de dollars ont été investis dans cette campagne, un record, et le gros gâteau de l'administration présidentielle ne se partage pas. Mais l'enjeu ne vaut que pour eux.

Certainement pas pour les travailleurs américains.

Certains leur ont refait le coup du « moindre mal ». Gore serait le moins pire. Pas un boucher comme le gouverneur du Texas, où ont eu lieu les trois quarts des exécutions capitales depuis le début de l'année. Il serait aussi plus « social ». Pour y croire, il faut avoir de sérieux trous de mémoire. Gore n'a-t-il pas derrière lui 8 ans de pouvoir aux côtés de Clinton ?

En 1992 Clinton avait promis, bien plus que Gore aujourd'hui, une couverture médicale universelle (pour les 40 millions de personnes privées de toute assurance médicale, dans le pays le plus riche du monde !), des aides au logement, des soins gratuits pour les enfants... Autant de promesses trahies. Puis Clinton a « découvert » que le déficit budgétaire était plus important que prévu... et a lancé un plan d'austérité. Des dizaines de milliards en moins pour les soins aux retraités et l'aide médicale aux pauvres. Les républicains se payèrent le luxe de voter contre ces mesures, qui furent finalement imposées grâce au vote décisif du vice-président Gore.

En août 1996, le tandem Clinton-Gore fit adopter la « loi sur la réforme de la protection sociale », que Clinton, pince-sans-rire, rebaptisa « loi sur la réconciliation entre l'offre de travail et la responsabilité personnelle ». Son but : réduire le nombre de bénéficiaires des programmes sociaux et forcer les chômeurs à accepter n'importe quel travail, sous peine de radiation. Cet ancêtre américain du PARE visait à comprimer les salaires malgré « l'expansion ».

En 1997, républicains et démocrates votent ensemble de nouvelles réductions massives (115 milliards de dollars) de l'aide médicale et du budget des soins aux personnes âgées. Quelques mois auparavant Clinton avait accusé les républicains de vouloir « démanteler » ce système de soins. Comme Gore l'a encore fait cette année.

Toutes ces économies ne furent pas perdues pour tout le monde. De 1994 à 1999, l'impôt sur les profits des sociétés est passé de 24,5 % à 21,3 %. Celui sur les plus-values

a été ramené de 28 à 20 % en 1997. Cette année-là, 80 % des diminutions massives d'impôts décidées par Clinton profitèrent au 1 % le plus riche de la population.

Tout n'a pourtant pas tout à fait été redistribué aux riches. En 1994, Clinton a trouvé 30 milliards de dollars pour embaucher de nouveaux policiers et construire de nouvelles prisons. Sa « loi sur la lutte contre le crime » fit passer le nombre de crimes « fédéraux » passibles de la peine de mort de 2 à 60, nombre de peines furent rendues incompressibles et une aide financière fut prévue pour les Etats qui forçaient leurs prisonniers à faire plus de 85 % de leur peine. Les deux larrons Clinton et Gore durent offrir pas mal de dollars au gouverneur Bush.

On comprend pourquoi Ralph Nader, qui ne prétend pas représenter les intérêts des travailleurs ni des pauvres, a pourtant obtenu un petit succès avec 3 % des voix. Un petit témoignage, en plus de l'abstention massive, que la majorité des électeurs savent parfaitement que républicains ou démocrates c'est effectivement « blanc bonnet et bonnet blanc ».

Ce qui continue de manquer cruellement, c'est une représentation politique des intérêts des travailleurs, dans les luttes comme dans les élections. Impossible dans un pays où existe toujours un mouvement ouvrier et des organisations syndicales qui demeurent puissantes, même si elles ont pas mal perdu, comme l'AFL-CIO et ses 13 millions de membres ? Mais la bureaucratie syndicale a fait justement le choix inverse : coller aux basques de la bourgeoisie, sous la bannière du parti démocrate. Cette année, l'AFL-CIO a offert (officiellement) 46 millions de dollars pour la campagne de Gore.

Pourtant les démocrates ont toujours remercié les syndicats de leur soutien... à coups de pied. Clinton a, par exemple, plusieurs fois utilisé une « loi sur le personnel ferroviaire » pour casser des grèves, celle des cheminots en mai 1997, celle d'American Airlines en février 1997. Quand le vice-président Gore fut placé à la tête d'une commission « Réinventer le gouvernement », il supprima 350 000 emplois dans l'administration, ce qui coûta 100 000 syndiqués aux syndicats de fonctionnaires.

Tout cela n'a pas empêché tous les grands syndicats de se rallier encore une fois à Gore. Même ceux qui, il y a quelques temps, avaient fait mine de constituer un nouveau Labor Party. Il est vrai que les dirigeants de ce prétendu Parti du Travail s'empressèrent de dire qu'ils ne présenteraient pas de candidats et essaieraient simplement de faire pression auprès des candidats démocrates pour faire entendre les revendications.

La défense politique des intérêts des travailleurs ne viendra donc ni d'un Nader, ni des bureaucraties syndicales. Et le parti révolutionnaire reste à construire ! Mais si les deux aspirants au poste de représentant de l'impérialisme mondial nous offrent aujourd'hui un spectacle de guignol, ce n'est pas nous qui le déploreront.

Bernard RUDELLI

Le numéro 11 (septembre-octobre) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire un dossier sur la « refondation sociale » du MEDEF et les attaques tous azimuts du patronat. Des articles sur essence et pollution : le faux débat ; la rentrée de Jack Lang ; le Mexique après la chute du PRI. Des correspondances sur les 35 heures à la Poste ou le scandale des éthers de glycol.

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, fraction L'Étincelle (F).
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.



Parlement européen

LA PRIVATISATION DES SERVICES POSTAUX

Reprenant la politique des gouvernements nationaux, la Commission européenne émet, depuis plusieurs années, des directives liquidant petit à petit le service public postal pour le livrer au secteur privé. Le Parlement européen est convié à apporter sa « caution démocratique » à cette attaque contre le service public.

Depuis une directive de 1997, le service postal est ouvert aux prestataires privés pour des envois dont le poids dépasse 350 g et le prix 5 fois le tarif de base. La prochaine étape consiste à abaisser ce « seuil poids-prix » – pour reprendre le jargon officiel – à 50 g et 2,5 fois le tarif de base.

La question doit venir en discussion en assemblée plénière au mois de décembre prochain pour La Poste. Mais ce qui vient de se passer dans les commissions qui préparent ce vote augure mal de l'attitude de ceux qui, pourtant, se prétendent les défenseurs du service public.

En effet, cinq commissions devaient se prononcer sur la question, notamment la commission économique dont fait partie notre camarade, députée de Lutte Ouvrière, Armonie Bordes. Un député de droite, le libéral suédois Olle Schmidt, était le rapporteur d'un texte qui soutenait le projet de la Commission européenne. Face au texte soutenu par ce député de droite, une série de soixante amendements a été propo-

sée, dont beaucoup des socialistes. Ces amendements se plaçaient entièrement sur le terrain de la politique dite de « libéralisation », la plupart n'étant destinés qu'à assortir la brutalité des formulations de la Commission de quelques considérations qui en adoucissaient le ton sans en modifier le fond.

C'est ainsi, par exemple, qu'à la place d'un des considérants du texte parlant de « la prise de décision concernant la poursuite du processus d'ouverture du marché à la concurrence dans le but de créer un marché unique des services postaux », l'amendement socialiste proposait l'expression : « la prise de décision concernant la poursuite du processus d'ouverture progressive et contrôlée du marché à la concurrence dans le but de créer un marché unique des services postaux » !

Comme pour illustrer l'idée de la progressivité, l'amendement de la députée socialiste Bérès proposait, au lieu du seuil de 50 g, un seuil d'abord de 200 g. Sous la pression apparemment des autres membres de la délégation socialiste, elle a dû rabaisser ce seuil à 150 g et trois fois le tarif de base. Notre camarade Armonie Bordes est intervenue pour dénoncer le fait qu'« on ne nous donne le choix qu'entre une libéralisation brutale et immédiate, avec toutes les conséquences que cela implique pour la population, une Poste à deux vitesses, etc., et pour les travailleurs, des suppressions d'emplois, et une libéralisation plus étalée dans le temps, mais

LA « GAUCHE PLURIELLE » CONTRE LES SERVICES PUBLICS

La décision de livrer à la concurrence du privé les envois postaux dépassant les 350 g a été votée en 1997 au Parlement européen, non seulement par les députés socialiste mais aussi par les députés du Parti Communiste. Cela a soulevé à l'époque, à juste titre, l'indignation de plusieurs syndicats, en tout cas de la CGT et de Sud, qui étaient et qui sont encore contre la « libéralisation » du service public postal.

Le Parti Socialiste, flanqué de ses alliés de la Gauche plurielle, poursuit donc une politique systématique d'ouverture des services publics aux profits privés. Avec comme prétexte le « moindre mal », non seulement il s'aligne sur la droite mais bien souvent il la précède. Il ne faut pas oublier que le gouvernement Jospin a privatisé plus et plus rapidement que les gouvernements Balladur et Juppé réunis, avec l'hypocrisie en plus. On se souvient pour le transport aérien de l'utilisation subtile de l'expression « ouverture du capital », voire dans les moments poétiques de « respiration du capital », pour éviter de parler de privatisation, Mais la subtilité des mots ne rend pas meilleure la politique.

C'est encore le Parti Socialiste et le gouvernement de la Gauche plurielle qui ont été les artisans de cette attaque contre le service public qu'a constituée la privatisation progressive de France Télécom. Et la privatisation rampante est en route aussi aux chemins de fer et dans le contrôle aérien.

Ces gens-là, tant qu'ils sont dans l'opposition, se posent en défenseurs des services publics, comme ils se présentent en partisans d'un étatisme plus grand et plus redistributif en faveur des classes pauvres. Mais, dès qu'ils sont au gouvernement, ils font là où le patronat leur demande de faire !

Au Parlement européen, leur attitude est de surcroît facilitée par l'esprit consensuel qui y règne. C'est ainsi que leur argument est que, dans la politique de libéralisation progressive, ils peuvent avoir le soutien de certains courants de la droite,

en l'occurrence, dans le cas de la dérégulation des services postaux, des partisans de Pasqua, pour ralentir le rythme. Ce faisant cependant et quel qu'en soit le rythme, ils se font eux-mêmes les artisans de la politique de libéralisation.

Mais que dire de l'attitude des députés du Parti Communiste ? Dans la commission emploi et affaires sociales, ils ont déposé un amendement distinct de celui du Parti Socialiste, proposant que les choses restent en l'état et que seuls les envois au-dessus de 350 g soient livrés au privé. Mais, dans la commission économique, le représentant de la GUE – membre du Parti Communiste Grec, il est vrai – s'est aligné derrière la position du Parti Socialiste. Pour le moment, il ne s'agit que de discussions en commissions.

Mais bien des indices laissent penser que, lors du vote de décembre en assemblée plénière, les députés européens du Parti Communiste se préparent, au nom du réalisme, à se rallier aux positions du Parti Socialiste, et qu'ils se préparent à voter en leur compagnie et, sans doute, avec quelques députés de droite partisans de Pasqua, pour une proposition qui, pour être progressive dans la dérégulation et l'ouverture à la concurrence, ne se situe pas moins sur ce terrain.

Pour se justifier, ils invoquent le fait que le rapport des forces n'est pas en faveur de ceux qui s'opposent à la privatisation. C'est un euphémisme de dire que ceux qui s'opposent au démantèlement du service public ne sont pas majoritaires au Parlement européen. Mais ce n'est certainement pas une raison pour se rallier à ceux qui poursuivent consciemment, volontairement, une politique antiouvrière et de démantèlement des services publics.

Et, en tout cas, ce n'est pas de cette façon qu'on construira le rapport des forces, non pas au Parlement européen mais sur le seul terrain où cela compte, du côté des travailleurs.

On verra si les députés du Parti Communiste se ressaisiront d'ici le vote final. Et si ce n'est pas le cas, les travailleurs en général et les organisations syndicales en particulier devront considérer ce vote pour ce qu'il est : un vote en faveur d'une politique rétrograde, favorable au seul patronat et préjudiciable aux intérêts des travailleurs et à la majorité de la population.



La privatisation, gramme par gramme...

une libéralisation quand même. Or, moi, je me prononce contre la libéralisation, qu'elle soit lente ou rapide, car je suis pour le service public. » La question de La Poste étant discutée également dans la commission emploi et affaires sociales, notre camarade Chantal Cauquil a voté contre pour les mêmes raisons.

Mais il se trouve qu'à la commission économique, le jeu des présences et des absences a fait que les partisans de la libéralisation « option 150 g » et ceux « option 50 g » étaient en nombre égal au moment du vote. D'autant que le représentant du parti de Pasqua et une autre députée de droite ont voté avec les premiers. Pour avoir la majorité, il leur aura manqué le vote de notre camarade, qui ne voulait pas plus cautionner la libéralisation à doses progressives que la libéralisation brutale.

Notre camarade a donc évidemment voté contre l'ensemble du rapport lors du vote final. Comme leurs principaux amendements ne sont pas passés, les députés PS et Verts se sont tout de même résolus à voter contre l'ensemble du rapport qui, du coup, s'est trouvé rejeté. Ainsi, aucune des deux variantes favorables à la libéralisation n'a eu la majorité des voix et la commission économique s'est séparée sans définir une position.

Mais il faut croire que ce qui tenait le plus au cœur des députés socialistes,

flanqués des Verts, présents dans le débat, c'est que puisse s'affirmer leur vision de la dérégulation (comme cela aura été le cas à la commission emploi et affaires sociales où les amendements du PS ont eu la majorité).

Ils ont eu, en plus, le culot d'apostropher notre camarade en l'accusant de prendre parti pour la droite, du simple fait qu'elle a refusé le projet de dérégulation et de privatisation sauce socialiste, qui se distingue d'autant moins du projet de la droite que le seuil poids-prix de 150 g ne doit être qu'une étape. Les députés Verts ont joué leur propre partition dans ces attaques en étant plus hargneux encore que leurs compères socialistes. Pour ces gens-là qui marchent allègrement sur leurs propres discours et leurs promesses électorales de « défendre les services publics », il est inacceptable que notre députée soit fidèle à ses engagements. Il est vrai qu'il y a une certaine logique dans leur attitude : en France, c'est bien le gouvernement de la Gauche plurielle qui démantèle les services publics, qui en livre des pans entiers au privé.

Mais qu'ils ne nous disent pas, pour justifier la politique du gouvernement, que c'est la « faute à Bruxelles » ! Car il faut le reconnaître : les députés socialistes sont aussi bien au service du grand capital et de ses exigences au niveau européen qu'au niveau national.

Manifestation de France Telecom en 1994. Mais la gauche a « oublié » tout cela.



LE SOUTIEN DE L'IMPÉRIAL AU RÉGIME DE G

Côte-d'Ivoire

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que les réserves émises par la France à l'égard de la Côte-d'Ivoire soient définitivement levées. Le gouvernement Jospin a décidé de soutenir sans réserves, politiquement et financièrement, le régime de Laurent Gbagbo, leader du Front Populaire Ivoirien (FPI), récemment élu président dans des conditions très controversées.

Que cette élection présidentielle ait relevé de la mascarade la plus grossière, étant donné la mise à l'écart de la plupart des candidats de l'opposition, l'impérialisme français n'en a cure. Que l'élection du candidat « socialiste », Laurent Gbagbo, ait eu lieu au terme d'une campagne xénophobe et criminelle, immédiatement accompagnée de violences ethniques à l'encontre des partisans d'Alassane Ouattara, le rival évincé de la course présidentielle, faisant plus de 150 morts dans les quartiers populaires d'Abidjan et dans le pays, ne le gêne pas plus.

Fidèle à sa politique, l'impérialisme français, incarné aujourd'hui par le gouvernement Jospin, apporte son soutien au

gouvernement en place. Jospin feint de croire au verdict « démocratique » des urnes même si Gbagbo n'a rassemblé sur son nom que 7 % de la population ! Il cautionne cette parodie de démocratie et multiplie les démarches auprès des chefs d'Etat étrangers, africains et européens, pour faire reconnaître la « légitimité » du président ivoirien.

Pourquoi un tel zèle ? Parce que les affaires des grandes compagnies multinationales françaises présentes en Afrique ne sauraient souffrir des aléas du changement qui a eu lieu. Mais l'appui politique de Matignon au régime de Laurent Gbagbo s'accompagne d'un soutien financier conséquent. L'Agence française

de développement, qui avait stoppé ses financements en direction de la Côte-d'Ivoire, est invitée à les reprendre au plus vite. A cette fin, le gouvernement vient de lui allouer 600 millions de francs (dont 175 millions devraient permettre d'éponger les arriérés du régime ivoirien auprès de la Banque mondiale).

A qui profitera cette manne financière ? Aux cliques qui se partagent le pouvoir et les postes dans l'appareil d'Etat ivoirien, bien sûr, mais en même temps aux trusts qui opèrent dans le pays, de Bouygues à TotalFinaElf, de Bolloré à Rhône-Poulenc, sans oublier toutes les banques françaises présentes à Abidjan. Et certainement pas à la population qui survit

dans des conditions misérables dans les taudis des faubourgs de la capitale, touchée de plein fouet par la récession économique.

Actuellement l'endettement du pays est tel que les remboursements absorbent quelque 52 % du budget total de l'Etat ivoirien. Alors, en injectant plusieurs centaines de millions de francs dans l'économie ivoirienne, l'impérialisme français entend redresser en partie la situation et permettre aux compagnies multinationales de continuer à faire du profit. Rappelons que plus de 2 000 entreprises françaises prospèrent en Côte-d'Ivoire (150 d'entre elles emploient plus de 30 000 salariés). Les entreprises de BTP se révèlent particulièrement inté-

LA BARBARIE XÉNOPHOBE S'EST ABATTUE SUR ABOBO

Dans leur mensuel *Le Pouvoir aux Travailleurs*, daté du 29 octobre, nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI) reviennent sur les événements qui ont accompagné l'élection de Gbagbo à la présidence de la Côte-d'Ivoire.

« Le jeudi 26 octobre restera gravé pour longtemps dans les mémoires des habitants de la commune d'Abobo (quartier populaire d'Abidjan), où vit une multitude de communautés dont la grande majorité fait partie de la population pauvre de ce pays.

Tout a commencé ce jeudi matin quand les partisans d'Alassane Ouattara, mécontents – à juste raison – de l'élimination de leur candidat des élections présidentielles, ont tenu à manifester

en marchant, comme la veille, en direction du Plateau, le centre d'Abidjan.

La police et la gendarmerie ont laissé cette population se rassembler à certains endroits et même prendre le chemin du Plateau, jusqu'au moment où les plus avancés d'entre eux ont été bloqués par un barrage des forces de l'ordre. A cet endroit-là, ils ont été accueillis à coups de bombes lacrymogènes et de matraques. D'autres, ceux qui s'étaient rassemblés au quartier Habitat Sogefiha, ont été dispersés sur place par des tirs à balles réelles et par des jets de bombes lacrymogènes.

A partir de ce moment-là, il s'engagea une course poursuite. Dans leur retraite, des manifestants dressaient des barricades à la hâte pour se défendre face à la barbarie des forces armées. Cette retraite s'avéra tout aussi mortelle pour les manifestants. Les fuyards seront, en effet, accueillis dans leur retraite par les partisans du FPI (parti de Gbagbo, le président élu-NDLR), du PDCI (parti de l'ex-président Bédié, renversé

en décembre 1999-NDLR) et de tous ceux empoisonnés par les propagandes ethnistes et xénophobes de leurs dirigeants respectifs. De nombreux manifestants seront tabassés jusqu'à ce que mort s'ensuive. La barbarie ira même jusqu'à s'en prendre à tous ceux qui portaient le boubou. Les gens du FPI filtraient même le quartier en demandant leurs papiers d'identité aux passants.

Ce ne fut là que le commencement d'une journée de folie qui a gagné la population. Les plus ignobles dans les actes de torture, si l'on peut mettre un degré dans cette barbarie, furent les étudiants proches de la FESCI ainsi que les « désœuvrés », pour ne pas dire les loubards ou le lumpenproletariat se vengeant sur plus faibles qu'eux. Tous ceux-là, surtout « les intellectuels », se sont particulièrement fait remarquer dans l'art de faire souffrir les innocents.

Mais si la barbarie a atteint un summum, ce fut grâce à la sauvagerie de cette gendarmerie « loyaliste », cette élite choyée par Houphouët puis par Bédié, qui s'était rangée par la suite dans le

camp de Guéi, avant de le lâcher à son tour pour prendre le camp de Gbagbo, quand il fut manifeste que le vent avait tourné et que le camp gagnant était de ce côté-là.

[...] C'est cette gendarmerie qui avait déployé ses forces dans tout le secteur, notamment le quartier Derrière Rail ainsi que le quartier Sogefiha. Là, les gendarmes poussaient les jeunes à déloger les « étrangers » et les « Dioulas » de leurs maisons, à les frapper, à piller leurs magasins. Les gendarmes cassaient systématiquement les vitres des véhicules appartenant aux « Dioulas », qualifiés du même coup d'étrangers ou d'« envahisseurs ».

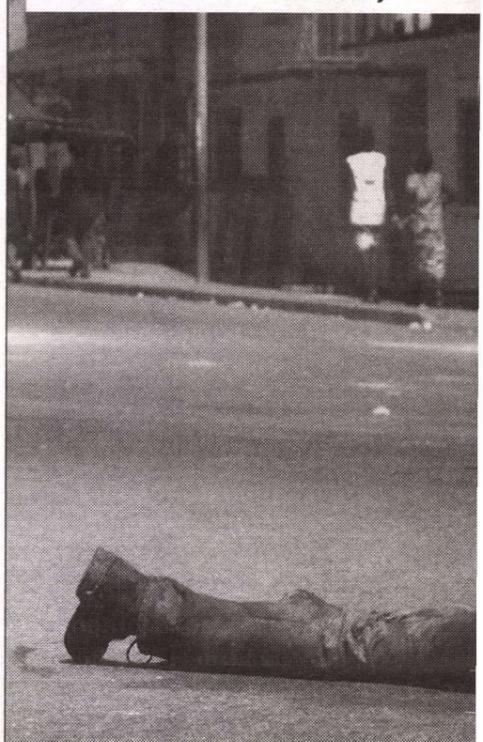
[...] Le carnage a continué jusqu'à l'intérieur des mosquées.

[...] Le résultat de cette journée, pour la seule commune d'Abobo, est de plusieurs dizaines de morts. Quant aux blessés, ils se comptent aussi par dizaines, sinon par centaines. A Yopougon, autre quartier populaire, un charnier de 57 personnes a été décou-

vert ainsi que 17 autres corps flottant dans la lagune.

[...] Il est significatif qu'aucun journal ayant pignon sur rue, en dehors du *Patriote*, journal du RDR (le parti de Ouattara), n'ait dénoncé ce massacre. Bien au contraire, les journaux tels que *Soir-Info*, même lorsqu'ils en ont parlé, ce fut avec des petits articles en pages intérieures, avec un titre tendancieux comme « *Manifestation du RDR, la Côte-d'Ivoire a frôlé une guerre civile* ». [...] Ne parlons même pas de *Notre Voie*, le journal du FPI, ce journal de xénophobes notoires, où en première page il n'y avait aucun mot sur le massacre. Par contre, à l'intérieur, un article intitulé « *ADO (initiales de Ouattara-NDLR) ou la folie du désespoir* » raconte que [...] « face à l'agres-

L'une des victimes tuées à Abidjan le 26



ISME FRANÇAIS BAGBO

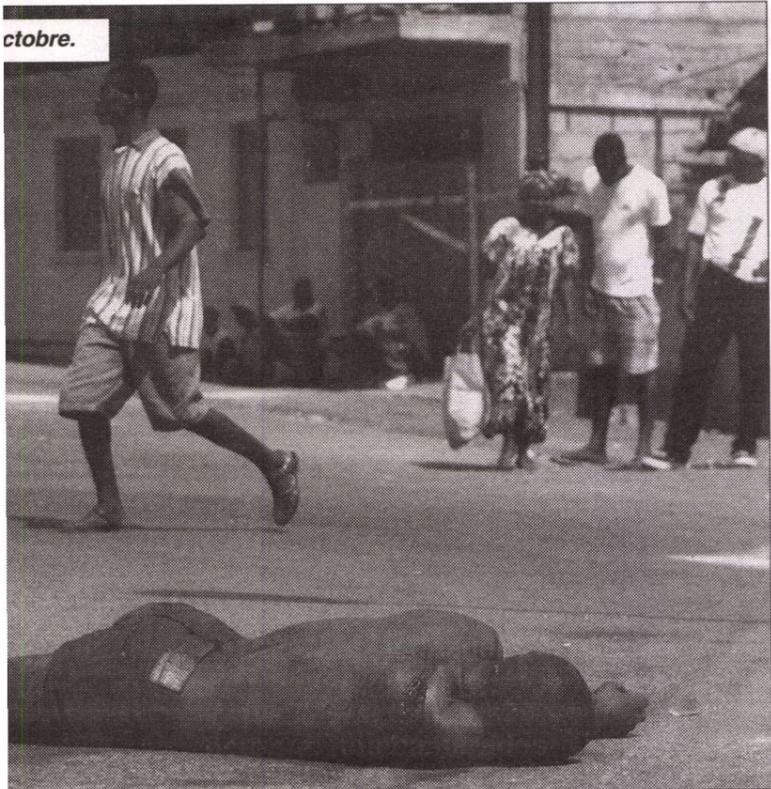
ressées à la reprise des relations entre Paris et Abidjan. Nombre de contrats avaient été en effet gelés suite aux tensions politiques et sociales de ces derniers mois. Certaines compagnies manifestaient même une certaine inquiétude face à la victoire du FPI, craignant la remise en cause de certains contrats passés avec les gouvernements précédents de Konan Bédié ou du général Gueï.

Bouygues, par exemple, espère bien décrocher le contrat du projet Riviera-Marcory (jusqu'ici au point mort), qui vise à construire une voie express de 9 kilomètres et un pont reliant deux quartiers d'Abidjan pour un montant de 900 millions de francs. Tout comme France

Télécom qui, après avoir participé à la privatisation de l'opérateur national de téléphone ivoirien en 1997, entend bien emporter le juteux marché de la téléphonie mobile qui explose actuellement.

En envoyant son ministre délégué à la Coopération rendre visite au président ivoirien, à Abidjan, le gouvernement français entend faire d'une pierre deux coups : réaffirmer la présence de l'impérialisme français dans la région et rassurer le petit monde des multinationales françaises sur l'avenir de leurs intérêts. Celles-ci n'ont donc rien à craindre du nouvel homme fort de Côte-d'Ivoire : le gouvernement Jospin veille au grain.

René CYRILLE



tion barbare et lâche (des partisans de Ouattara), les citoyens se sont mobilisés [...], ainsi nombre de jeunes loubards ont-ils été lynchés par le public ».

[...] Tous ceux qui ont été contaminés par le virus de la xénophobie et de l'anti-Dioula, très longtemps entretenu et nourri par le camp PDCI-FPI [...] s'exprimeront dans les mêmes termes, présentant les victimes comme des loubards « agressant la population ».

[...] Ces idées xénophobes, ethnistes, ne sont pas tombées du ciel. Dans leur course pour le pouvoir, les principaux concurrents, à commencer par Bédié et le PDCI, ensuite Laurent Gbagbo et le FPI, ont utilisé des armes ethniques et xénophobes contre leur concurrent commun,

Alassane Ouattara. [...] Ce ne sont pas seulement la radio et la télé qui ont fait de larges échos à cette propagande, elle était aussi relayée par les journaux d'Etat, *Fraternité Matin* et *Ivoir'Soir*, ainsi que *Notre Voie*, journal du FPI, mais aussi tous les journaux des différents petits partis tournant autour du FPI et du PDCI. Dans leurs manifestations et leurs meetings, on pouvait voir des xénophobes notoires aux premières loges. Ne parlons même pas des journalistes qui tiennent une grande responsabilité dans les massacres. La vraie violence était déjà dans les écrits, les plumes ont seulement été remplacées ensuite par des machettes et les fusils des forces armées de l'Etat. [...] »



Extrait du film vidéo montrant l'entraînement des policiers racistes bien pires que leurs chiens.

Afrique du Sud

L'APARTHEID, CE N'EST PAS FINI !

La diffusion d'un documentaire mardi 7 novembre par la chaîne de télévision sud-africaine SABC a montré que l'apartheid n'était pas aboli dans toutes les têtes. Ce documentaire amateur datant de janvier 1998 montrait en effet six policiers blancs en train d'exercer leurs chiens sur des suspects noirs. L'émotion soulevée par les images a été suffisamment grande pour que ces policiers afrikaners, d'une unité située à l'est de Johannesburg, se retrouvent sous les verrous aujourd'hui.

Les Noirs en question étaient des immigrés mozambicains et sans papiers qui furent emmenés sous ce prétexte en rase campagne où ils servirent d'appâts vivants pour l'exercice des chiens policiers.

Les responsables de cette police accusent les « mauvais éléments » de la police, qui seraient l'exception parmi une « majorité d'officiers loyaux et dévoués ».

Mais la violence des forces de police, en parti-

culier contre les immigrés africains, clandestins ou pas d'ailleurs, n'est pas exceptionnelle. Le journal *Libération* du 11-12 novembre le rappelait en citant l'exemple de ce Congolais dont le frère fut arrêté par les agents sud-africains il y a trois ans et qui a disparu depuis. Le « Centre des études sur la réconciliation et la violence », le CSVR, organisme sud-africain, explique que ce serait même plutôt la norme. Ainsi le 3 novembre dernier, des policiers blancs de Pietersburg, dans le Nord, auraient lâché leurs chiens sur des personnes surprises en train de fouiller une décharge. Il y aurait eu, en 1998, 607 cas de personnes tuées par la police, et 5 000 plaintes !

Le régime de l'apartheid a pendant quarante ans institutionnalisé la ségrégation raciale. Il fut aboli officiellement en décembre 1993, avec entre autres la fin de l'ancien Parlement ségrégationniste. Mais il reste dans l'appareil d'Etat des

policiers blancs tout aussi racistes que ceux d'il y a sept ans. Certains, d'ailleurs, étaient déjà dans la police, sélectionnés sur la base de la haine raciste et de l'impunité dans son exercice. Et puis, dans cette « nouvelle » Afrique du Sud, les Noirs pauvres ont peut-être le droit de vote ; il y a peut-être, comme on nous l'a montré à la télévision, des policiers noirs, des officiers de police noirs. Mais l'oppression sociale qui s'est toujours superposée à l'oppression raciale est toujours là. Les mineurs noirs travaillent toujours à la mine et les pauvres des pays africains limitrophes tentent toujours de venir travailler dans ce pays le plus industrialisé d'Afrique. Les membres de cet appareil d'Etat de la bourgeoisie sont, comme ceux de tous les autres appareils d'Etat bourgeois, dressés à agir contre les pauvres. Et souvent tous les moyens sont bons.

Aline RETESSE

États-Unis

LE PRÉSIDENT ÉLU PAR UNE MINORITÉ

Qui, de Bush ou de Gore, sera le prochain président des États-Unis? Une semaine après les élections, on en était toujours à compter et recompter les bulletins de vote dans certains États.

Ainsi à Palm Beach, en Floride, où la population doit élire 25 grands électeurs qui voteront ensuite pour un président, une vérification manuelle portant sur 43 000 bulletins de vote, soit 1 % des votants, a fait apparaître une erreur qui réduit l'avance de Bush de 327 à 288 voix. Du coup, les membres de la commission de vérification des élections, appuyés par un juge fédéral, ont décidé que l'ensemble des bulletins seraient recomptés manuellement. Pour ne pas être en reste, le gouverneur républicain de la Floride (le propre frère de Bush) a décrété que le scrutin serait clos mercredi 14 novembre, ce qui ne laisserait pas le temps à la commission de vérifier si chaque bulletin a bien été percé ou non...

Les tripataillages électoraux, légaux ou non, ne sont certes pas l'apanage des États-Unis, mais ils sont certainement facilités par l'archaïsme et la complexité du mode de scrutin, qui varie en outre selon les États, voire les comtés à l'intérieur d'un même État.

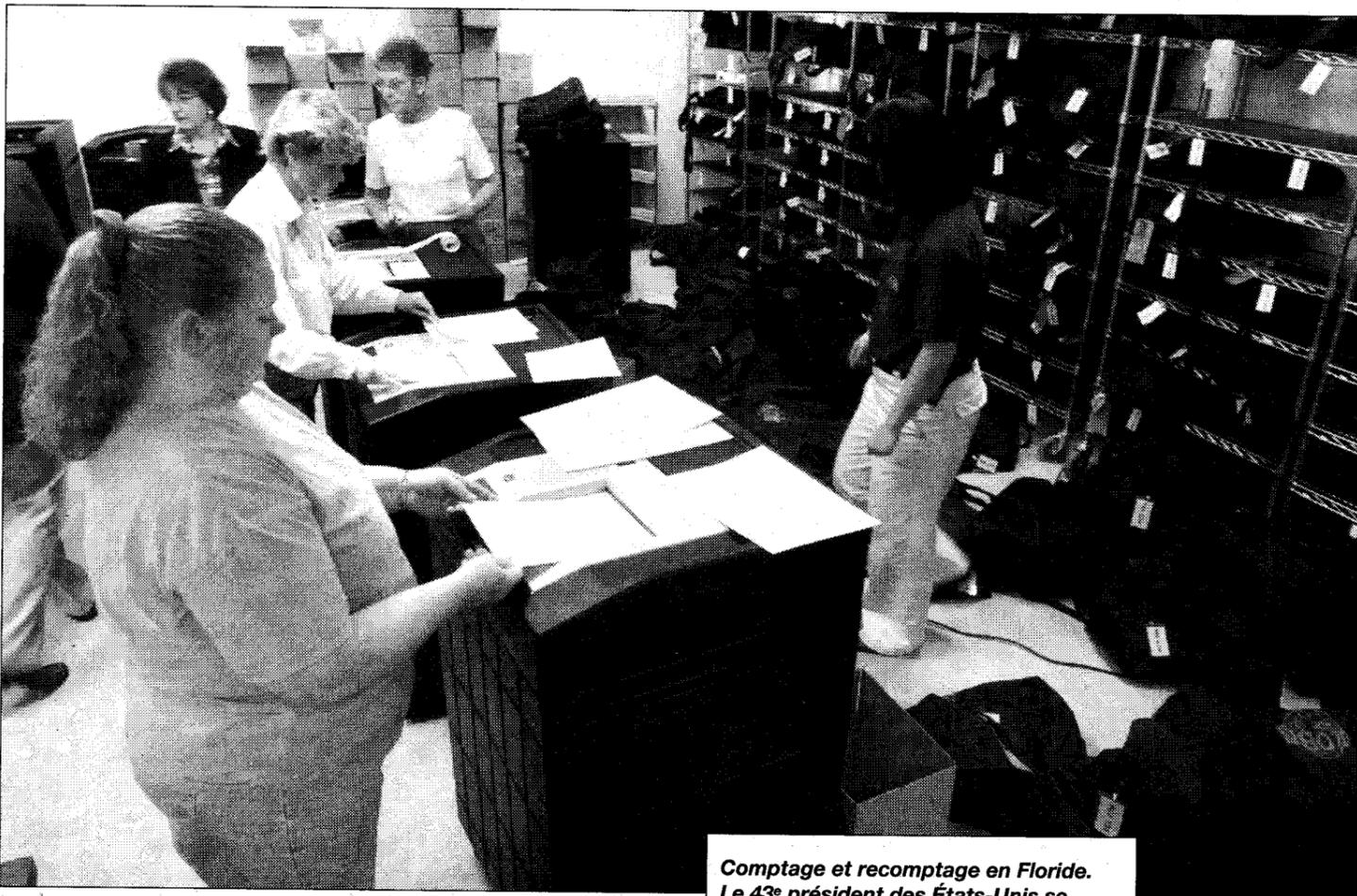
Mais surtout, alors que les États-Unis se posent en champions de la démocratie dans le monde (c'est sous cette bannière, pour ne citer qu'un exemple, qu'ils imposent depuis quarante ans un blocus économique à Cuba

États-Unis ne sera élu qu'avec une minorité de voix, si l'on tient compte aussi du nombre d'abstentions élevé, une grande partie de la population ne se reconnaissant dans aucun des candidats qui tous deux défendent la même

20,62% des voix des inscrits, en deuxième position derrière Giscard d'Estaing. Ce n'est que par le jeu des désistements et du report des voix au second tour qu'il avait été élu avec 51,76% des votants, mais seulement 43,15% des inscrits.

avec 37,7% des voix, ayant la majorité absolue à l'Assemblée avec 269 élus sur 491.

Alors, quel que soit le pays dit « démocratique », les élus ne représentent que de loin l'ensemble de la population. Un mode de scrutin à la pro-



Comptage et recomptage en Floride. Le 43^e président des États-Unis se trouve peut-être dans un de ces sacs...

en mesure de rétorsion contre la « dictature castriste », le moins qu'on puisse dire est que ces élections ne donnent pas un aspect positif d'un fonctionnement dit démocratique. Car il apparaît à l'heure actuelle que même si Gore dépasse en nombre de voix son adversaire, le système des « grands électeurs », c'est-à-dire le scrutin indirect, a de fortes chances de donner la victoire à Bush.

De toute façon, quel qu'il soit, le nouveau président des

politique, au service des grands groupes industriels et financiers.

Mais ce n'est pas non plus une spécificité américaine. La presse française, qui ironise sur le système électoral des États-Unis en lui opposant la simplicité du mode de scrutin français, se garde bien de rappeler qu'ici aussi, le président élu est loin de représenter la majorité. Ainsi, lors des élections présidentielles de 1981, Mitterrand n'avait obtenu au premier tour de scrutin que

Il en va de même en ce qui concerne les élections législatives, où le scrutin majoritaire à deux tours et surtout le découpage électoral favorisent le parti majoritaire : aux élections législatives de novembre 1958, les gaullistes (UNR et RI) avaient raflé 189 sièges à l'Assemblée avec 20,4% des suffrages (au premier tour), le PC n'obtenant que 10 députés avec 19,2% des voix ! En 1981, la proportion s'était inversée, PS et MRG,

portionnelle, où les partis ont un nombre d'élus proportionnel au nombre de voix obtenues, serait certes plus juste. Mais encore faudrait-il que ces élus ne soient pas inamovibles pendant cinq, six, voire neuf ans comme pour les sénateurs, mais qu'ils soient sous le contrôle permanent de la population et révocables à tout moment, dès l'instant où ils ne tiennent pas leurs engagements.

Marianne LAMIRAL

Peine de mort

BUSH ET GORE D'ACCORD POUR EXÉCUTER

Pendant le show de la campagne électorale présidentielle américaine, les exécutions de condamnés à mort n'ont pas cessé. Cinq condamnés ont été exécutés depuis le début novembre, dont deux au Texas, Etat dont George W. Bush est le gouverneur républicain.

Depuis 1976, année où la Cour suprême a rétabli la peine de mort aux Etats-Unis, 673 détenus ont été exécutés. Loin de diminuer, le rythme des exécutions s'envole : quatorze en 1991, quarante-cinq en 1996, quatre-vingt dix-huit l'an passé et déjà soixante-quinze depuis le début de l'année 2000. Le nombre de graciés lui, laisse peu d'espoir aux condamnés : une grâce seulement depuis le début de l'année.

En matière de peine de mort, chaque Etat dispose de sa législation. Ainsi douze Etats l'ont abolie, alors que 38 autres l'ont rétablie, et dans 31 Etats l'on exécute. Par ailleurs, la peine de mort a été rétablie en 1988 au niveau fédéral.

Les Etats-Unis sont aussi un des rares pays, avec le Pakistan, la République Islamique d'Iran, l'Arabie Saoudite et le Yémen, à condamner à mort des mineurs, la Cour suprême ayant établi l'âge minimum à 16 ans. Neuf personnes ont ainsi été exécutées pour des délits commis, alors qu'elles étaient mineures.

L'arriération mentale ne fait pas non plus reculer les juges, procureurs et gouverneurs : on évalue à trente le nombre de retardés mentaux exécutés depuis 1976. Le 9 août dernier, George W. Bush a refusé d'annuler l'exécution de Oliver Cruz, incapable de l'aveu même des policiers de comprendre ses droits au

moment de son arrestation et considéré comme retardé mental.

L'Etat du Texas, que gouverne Georges W. Bush est sans aucun doute le plus féroce en la matière. Un tiers des exécutions y ont lieu. Mais les républicains n'ont pas le monopole de la barbarie et ne sont pas les seuls à faire de l'assassinat légal un sinistre argument électoral. Dans bon nombre d'Etats gouvernés par les démocrates, comme en Arkansas ou en Californie, la peine de mort est instituée. En 1992, Bill Clinton, qui était alors gouverneur démocrate de l'Arkansas, choisit même d'interrompre sa campagne électorale pour assister à l'exécution d'un condamné.

Une fois élu président, le même Clinton aggrava la législation fédérale en matière de peine capitale. Ainsi, en 1996, il profita d'une loi sur le terrorisme pour restreindre les possibilités de recours en appel des condamnés. Il fit aussi passer au niveau fédéral de deux à soixante le nombre de délits pouvant entraîner la condamnation à mort. Enfin depuis 1995, l'aide juridictionnelle aux inculpés a été considérablement réduite et bon nombre de condamnés à mort n'ont pas les moyens d'avoir une représentation juridique.

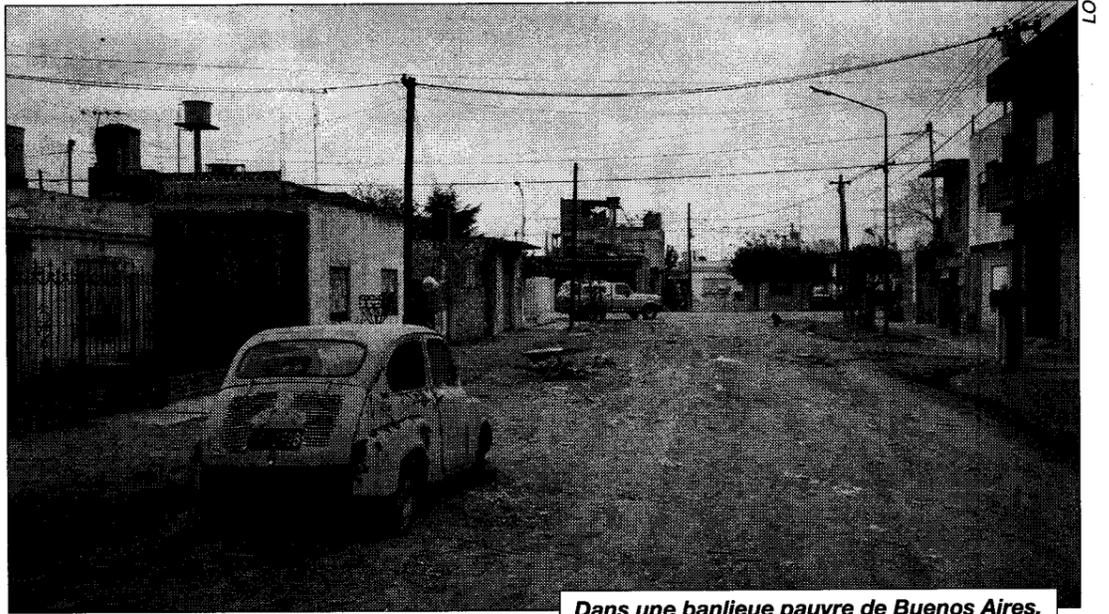
Quant aux prétendants à la succession de Clinton, son poulain Al Gore n'est pas un adversaire de la peine de mort. Bush est un boucher qui se déclare fier de l'être, mais Gore s'est gardé de s'en différencier. Il s'est même déclaré «*fortement favorable à la peine de mort*» pendant la campagne

Avec Gore ou avec Bush, ces sinistres «*couloirs de la mort*», où les condamnés attendent leur exécution, ne vont malheureusement pas désespérer.

Christian BERNAC

Argentine

CONTRE UN NOUVEAU PLAN D'AUSTÉRITÉ, L'EXPLOSION SOCIALE



Dans une banlieue pauvre de Buenos Aires.

Le 10 novembre, la police du gouverneur de Salta, une province du nord-ouest de l'Argentine, a assassiné un chauffeur d'autocar de 36 ans. Il protestait avec d'autres travailleurs de la compagnie de cars «Atahualpa», dont les patrons sont des proches de Romero, le gouverneur de cette province. Ces travailleurs ont été licenciés mais leurs patrons leur doivent dix mois de salaire. Ils étaient 500 à manifester avec d'autres chômeurs quand la police leur a tiré dessus.

Cet assassinat a déclenché une émeute dans la ville de Tartagal. Plusieurs bâtiments officiels ont été incendiés et pillés. Les manifestants ont même gardé des policiers en otage pendant quelques heures. Les principales organisations syndicales argentines, notamment les deux CGT et la CTA, annoncent grèves et manifestations dans les jours qui viennent.

Depuis quelque temps, il y a eu des manifestations de chômeurs ou de travailleurs licenciés dans plusieurs provinces, qui barrent les routes ou les chemins de fer pour faire entendre leur protestation. Trois mille chômeurs ont ainsi manifesté au début du mois dans la province de Buenos Aires, où se concentre le tiers de la population du pays, souvent très pauvre.

Les chômeurs protestent contre les réductions de minima sociaux, réduits pour les chô-

meurs de 200 à 120 pesos (un peso vaut un dollar). Dans certaines provinces les chômeurs réclament 50 dollars de plus que ce qu'ils touchent. Les plus radicaux veulent une prime de 500 pesos et des minima garantis variant de 230 à 280 pesos.

Le gouvernement présidé par Fernando de la Rúa, dirigeant de l'Alliance, la coalition de centre-gauche du Parti Radical et du Frepaso qui a chassé le parti péroniste et Carlos Menem l'année dernière, cherche à calmer la protestation dans le nord du pays.

Mais les mesures qu'il vient d'annoncer ressemblent à de l'huile jetée sur le feu. De la Rúa ne va pas dans le sens de satisfaire au moins partiellement les revendications des chômeurs, des travailleurs et des retraités qui, tous, à un degré ou à un autre, font les frais d'une crise économique qui profite largement à la bourgeoisie argentine, et qui connaît une aggravation sensible ces derniers temps. On parlait d'un chômage à 20 % il y a deux ans, il est désormais de 30 %, ce qui veut dire que nombre de personnes plongent dans la misère, que ceux qui ont encore un emploi craignent plus que jamais de le perdre.

Comme tous les dirigeants de la planète, et comme l'avait fait son prédécesseur Menem, de la Rúa vient en effet de proposer de nouvelles réductions massives des budgets publics. Il entend démanteler le système de Sécurité sociale, réviser les retraites des employés de la fonction publique, allonger l'âge de départ en retraite des femmes de 60 à 65 ans, privatiser le système de santé et même une partie de la collecte de

l'impôt. Il y a quelques mois, il avait sabré dans la législation sociale, énième «*réforme du code du travail*», une façon d'aggraver encore les conditions d'existence de l'ensemble de la population ouvrière, une politique menée là encore avant lui par les péronistes. C'est en connaissant ces «*points communs*», et au moment où il rencontre des difficultés avec ses alliés du Frepaso, que de la Rúa s'est adressé à l'opposition péroniste en lui demandant son soutien pour ce qu'il appelle cyniquement un «*plan de sauvetage*».

Il s'agit évidemment de garantir sur le court terme les intérêts des classes riches, qui affichent notamment au cœur de Buenos Aires un luxe insolent, avec pour contrepartie d'organiser un véritable naufrage des classes populaires, déjà fortement touchées par la crise économique de ces dernières années.

Si de la Rúa n'obtient pas le soutien de l'opposition péroniste au Parlement, il s'en passera. Son ministre de l'Economie, Machinea, a déjà déclaré que si le Parlement n'approuvait pas ce nouveau plan d'austérité, il sera imposé par décret.

A moins que la révolte qui gronde ces jours-ci dans le nord du pays ne s'étende et oblige le régime de De la Rúa à changer ses priorités. C'est en tout cas le seul recours dont dispose la population laborieuse : mettre en œuvre tout son poids et toute sa force pour faire faire marche arrière au gouvernement.

Jacques FONTENOY

BAISSE DE L'ESSENCE, OÙ ÇA UNE BAISSE?

Le prix de l'essence fait du yo-yo, il vient de baisser un peu (de 10 à 15 centimes environ) après avoir tellement augmenté cet été et plus récemment mi-octobre que les faibles baisses épisodiques sont quasi imperceptibles!

Devant l'impopularité de cette hausse spectaculaire qui pèse lourdement sur le budget des ménages, le gouvernement s'est engagé à ce que les taxes qui représentent 70 à 80% du prix du carburant ne dépassent pas un certain plafond, et les a baissées de 20 centimes le 1er octobre. Mais cela n'a pas fait revenir le prix du carburant à son niveau antérieur, puisqu'il a augmenté en moyenne de près d'un franc par litre depuis un an. D'ailleurs, quinze jours après les décisions du gouvernement, les compagnies pétrolières augmentaient à nouveau en moyenne de 10 centimes le prix du litre...

La baisse de ces jours-ci proviendrait d'un cours plus favorable du dollar mais, de l'aveu même des experts, il est impossible de savoir

si cela va durer puisque tout dépend des cours fluctuants du dollar, des spéculations sur le baril de pétrole et surtout du bon vouloir des grandes compagnies pétrolières internationales qui dominent le marché.

Celles-ci ont toutes affichées des profits insolents en 1999: en hausse de 116% pour Exxon Mobil, de 95% pour Shell, de 165% pour le premier semestre 2000 pour TotalFinaElf. Alors, pour imposer durablement un carburant bon marché, il suffirait de taxer lourdement les profits de ces grandes compagnies, ce qui ne serait que justice, et de supprimer les taxes prélevées par l'Etat, qui, comme toutes les taxes indirectes payées au même taux par tous les consommateurs, pèsent davantage sur les faibles revenus.

Faute de telles mesures, faire le plein continuera à emplir les poches des compagnies pétrolières et de l'Etat, et à vider toujours un peu plus les nôtres!

Claire LACOMBE

LES COMMUNIQUÉS DE LANG SUR LA CARTE SCOLAIRE

Un «comité interministériel pour la réforme de l'Etat», qui a planché sur des mesures destinées à simplifier les démarches administratives, proposait à l'Education nationale de remplacer le justificatif de domicile demandé jusqu'à présent pour s'inscrire dans un établissement scolaire par une déclaration sur l'honneur.

Jack Lang, l'actuel ministre de l'Education nationale, a refusé, déclarant qu'étant «attaché à la mixité sociale des établissements scolaires» [...] «la suppression trop brutale des justificatifs de domicile comporte un certain risque de remise en cause de ce principe fondamental»!

Comme si cette mixité n'était pas depuis longtemps mise en pièces, si tant est qu'elle ait jamais existé. La prétendue carte scolaire qui impose aux élèves la fréquentation d'un établissement en fonction du lieu de leur habitation n'est aujourd'hui une réalité que pour les familles les plus modestes qui n'ont guère d'autre choix.

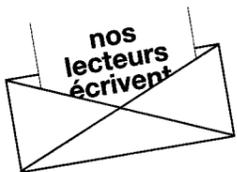
De la maternelle à l'université, la fuite des écoles, collèges, lycées et facultés des quartiers

et des villes populaires par une fraction des élèves est générale. C'est une des causes qui font de ces établissements de véritables ghettos où, hormis quelques exceptions, ne demeurent souvent que les élèves des milieux ouvriers.

Lang ne peut ignorer les mille et un moyens pour contourner la loi: des domiciliations de complaisance aux options particulières que l'on ne trouve que dans certains établissements cotés et protégés, sans parler de ces établissements où l'on ne recrute que sur dossiers. En tout cas, cela est catastrophique pour les établissements des quartiers populaires.

Car ce qui se passe à ce niveau n'est que le reflet d'une situation plus générale. Les difficultés de la mise en pratique de la carte scolaire ne sont que les conséquences de la détérioration de la situation sociale. C'est bien évidemment la liquidation de la pauvreté et des difficultés sociales qui pourrait régler ce problème. Mais il est plus facile pour Lang de pontifier sur des règlements que de parler de la réalité.

Michel ROCCO



La précarité version Éducation nationale

Les GRETA sont des Groupements d'établissements scolaires qui gèrent la formation des adultes. Mes camarades de travail et moi-même sommes contractuels de l'Etat, payés par un lycée. Après avoir eu des contrats de dix mois, pour certains depuis des années, nous nous sommes vu imposer des contrats de trois mois, un mois, voire des vacances (travail sans contrat, payé aux heures faites), avec des temps de travail variant de 50, 70, 80 à 100%.

Au mois d'octobre, prévenu par une camarade du service gestion, nous avons appris que nous n'aurions pas de salaire à la fin du mois, ni même d'avance sur salaire comme auparavant.

Après de multiples coups de téléphone au comptable de l'établissement, celui-ci a prétendu qu'il appliquait la procédure légale. Nos contrats doivent être donnés au rectorat et à des autorités de tutelle (préfecture, conseil régional...). Ces instances décident de leur validité. Elles les rendent exécutoires après un long délai. 80% de notre salaire est alors versé le mois suivant! Par exemple, la mise en fonction est au 1er octobre, le contrat n'est viable qu'à partir du 6 novembre; alors seulement un acompte est possible jusqu'à régularisation fin novembre. Pour les

contrats d'un mois renouvelés, il faut se débrouiller avec des acomptes successifs, toujours versés à retardement.

Alors nous nous sommes mis en colère et avons décidé de nous réunir en exigeant la présence du chef d'établissement. Celui-ci s'est réfugié derrière la loi indiquant: «Ce délai est légal, ce qui se faisait jusqu' alors ne l'est pas». Il a invoqué le refrain de la «conjoncture difficile». Face à ce mépris, nous avons réagi fermement en exigeant d'être payés de suite, sinon nous arrêtons de travailler.

Nous avons reçu un chèque le 31 octobre: on voit donc qu'il y a plusieurs façons d'appliquer la loi!

Lors d'une nouvelle réunion, nous avons eu droit au couplet sur les comptabilités des établissements scolaires. Mais le chef d'établissement et le comptable zélé ont bien été obligés de répondre à nos revendications: désormais nos contrats devront être établis un mois à l'avance, avec des durées plus longues.

Voilà comment se développe la précarité dans la fonction publique et comment des économies se font dans l'Education nationale au mépris des salariés et des stagiaires.

Une lectrice de Clermont-Ferrand

La Poste

L'AUSTÉRITÉ SALARIALE

A La Poste, les salaires continuent à stagner: 0% d'augmentation depuis un an. La dernière augmentation, 0,8%, date de décembre 1999 et n'avait apporté que quelques dizaines de francs à chaque postier. Et depuis trois ans, c'est seulement 3,6% d'augmentation.

Pas étonnant que la direction générale ait annoncé un bénéfice de plus de 1,6 milliard de francs pour les six premiers mois de l'année, presque autant que pour toute l'année 1999. Sans parler des milliards de francs que La Poste investit chaque année dans le rachat de sociétés de transport et de messagerie, notamment en Allemagne, aux USA, en Grande-Bretagne...

Salaires qui stagnent, suppressions d'emplois, remplacement des postiers fonctionnaires par des contractuels moins payés, développement des temps partiels imposés, des CDD... voilà la recette.

Récemment, les syndicats ont rendu publics les salaires «avoués» des dix plus hauts dirigeants de La Poste en 1999: une moyenne de 75 226 francs mensuels net, sans compter les primes et autres avantages, ce qui, rien que pour les salaires, représente une augmentation de 25% sur trois ans.

De quoi voir rouge et donner envie de leur faire rendre gorge.

• Paris 14^e Grève pour les emplois

A La Poste du 14^e arrondissement de Paris, centre de distribution et bureau central du 14^e, facteurs et guichetiers ont fait grève nombreux mardi 14 novembre. Plus d'une centaine de facteurs sur les 263 prévus ce jour-là; plus de 80% de la vingtaine de guichetiers, le bureau restant fermé.

A la distribution qui regroupe 350 postiers, ce sont les conditions de travail, suite à la réorganisation liée au passage aux 35 heures, qui soulèvent le mécontentement. Déjà il y a trois semaines, une grève d'une journée avait regroupé une soixantaine de facteurs.

Le passage aux 35 heures, s'il a accordé six jours de repos par an aux facteurs, s'est fait sans création d'emplois, si bien que ceux qui prennent ces jours de repos ne sont pas toujours remplacés et trouvent du travail en retard à leur retour. De plus, depuis la rentrée de septembre, les Postimpacts (la publicité adressée) sont en très forte augmentation.

La direction reconnaît cette augmentation de courrier qui est passé chaque jour de 220 000 à 280 000 objets à distribuer. Elle essaie d'y remédier à coups d'heures supplémentaires (y compris le 11 novembre!), de centre de tri parallèle où travaillent des CDD... Mais si elle arrive à faire passer tant bien que mal le tri du

courrier, la distribution reste en rade.

Après une journée de grève en octobre et celle de ce mardi, les facteurs les plus combattifs sont contents d'avoir dénoncé la situation. Une quarantaine de facteurs ont continué la grève mercredi 15.

Il faut obtenir des emplois de facteurs supplémentaires, au tri et sur les tournées les plus chargées.

Au Guichet de Paris 14 Bachelard, la direction veut supprimer deux nouveaux emplois après en avoir supprimé trois il y a moins d'un an, lors du passage aux 35 heures. En plus, en nous faisant commencer plus tard le matin, elle veut nous allonger une journée de travail tous les quinze jours en nous rajoutant un «retour» de 13h15 à 17h25, un jour où nous travaillons de brigade de matin: travailler plus, à moins nombreux, tout en n'ayant obtenu aucun jour de repos supplémentaire lors des 35 heures, ça ne passe pas.

La grève a été préparée pendant plusieurs jours, le temps de constater que la direction ne voulait discuter que de brouilles. Mardi 14, en même temps que les facteurs, et mercredi 15 nous étions en grève quasi totale et la grève partie pour continuer plusieurs jours. Il faut que la direction retire son projet.

Correspondant LO

• Paris 11^e Les facteurs ont marqué le coup

Depuis lundi 6 novembre, les facteurs de Paris 11 étaient en grève pour obtenir des créations de postes et des journées de repos supplémentaires dans le cadre des 35 heures (cf. LO n°1687). Face à la détermination et au nombre de grévistes (75% de la distribution), la direction, après avoir répondu par le mépris, s'est décidée à recevoir l'ensemble du personnel, vendredi 10 novembre.

A cette occasion, de nombreux facteurs ont exprimé leur hostilité au plan de passage aux 35 heures concocté par la direction. Celle-ci n'a cédé que 2 postes en fixe et 4 en CDD. Elle n'a pas voulu revenir sur les suppressions de postes à la messagerie (le service qui distribue

les colis). Lundi 13, certains ont repris le travail. Mais l'assemblée des grévistes a encore rassemblé plus de 80 personnes. Certains syndicats, en particulier la CFDT, ont dès lors cessé de militer pour la poursuite de la grève. Mardi 12, la fin du mouvement semblait probable.

Certes, les facteurs n'ont pas obtenu gain de cause sur l'essentiel des revendications. Mais cette grève, la deuxième depuis septembre, a montré que les facteurs de Paris 11 en avaient ras le bol de la dégradation des conditions de travail, et qu'ils ont tenu à le manifester. Les problèmes qui ont conduit à la grève restent entiers, et chacun sait que c'est partie remise.

• Chaville Hauts-de-Seine

La grève des facteurs

Lundi 6 novembre, après un an de conflits larvés, la vingtaine de facteurs du bureau de poste de Chaville a décidé à l'unanimité de cesser le travail.

A l'origine du mouvement il y a l'application des 35 heures. Les grévistes réclamaient le maintien des quinze tournées par jour, ce qui permet de conserver un samedi sur deux non travaillé, une création d'emploi et cinq jours de congés supplémentaires. Dès le début du conflit la direction a fait appel à des «volontaires» extérieurs pour assurer la tâche de distribution du courrier. Mais cela n'a pas entamé la détermination des grévistes.

Mardi 7, ils se sont rendus à la direction

départementale pour rencontrer un directeur jusque-là invisible et qui ne se déplaçait pas. Là, les grévistes ont confirmé devant lui, par un vote unanime à main levée, leur volonté de poursuivre le mouvement. Leur détermination a permis la reprise des négociations.

Finalement, jeudi 9 novembre, la direction cédait sur presque tout. Seuls les jours de congés supplémentaires réclamés sont encore en négociation.

Les actions et les discussions de ces derniers jours ont renforcé la cohésion et c'est avec un moral bien remonté que les facteurs ont tous repris leurs tournées.

Quand les syndicats proposent des journées d'action...

SANS SE DONNER LES MOYENS DE LEUR SUCCÈS

FO appelle à une journée d'action sur les salaires des fonctionnaires le mardi 21 novembre, jour de l'ouverture des négociations salariales dans la Fonction publique avec Michel Sapin. La CGT, elle aussi, appelle ce jour-là à un « nouveau temps fort ».

Le 9 novembre dernier, à l'appel de la CGT, plusieurs milliers de personnes avaient déjà manifesté à Paris, à Marseille et dans d'autres villes de province pour protester sur les salaires et contre l'agrément du PARE par le gouvernement, qui inquiète à juste titre les chômeurs. Ces

manifestations, même si elles sont restées minoritaires, même si les confédérations appelantes ne leur ont pas donné l'élan et l'ampleur souhaitables, témoignent d'un mécontentement réel.

Le mécontentement existe, et en particulier sur l'insuffisance des salaires. Il y a eu ces derniers temps, dans différents secteurs, des mouvements de grève ou des débrayages : à la SNCF par exemple, mais aussi dans de nombreuses entreprises du privé. Des travailleurs réclament à juste titre leur part des « fruits de la croissance », dont le patronat et le gouvernement se glorifient, et pro-

testent contre la « modération salariale », contre le blocage des salaires que les patrons ont imposé avec le prétexte de l'application des 35 heures.

Cela ne suffit pas à débloquent la situation. Bien des travailleurs se croient encore impuissants face au patronat. Et il ne suffirait pas que la CGT appelle à la grève générale pour qu'aussitôt celle-ci se déclenche.

Mais cette situation peut et

doit changer. S'il n'est pas possible de déclencher un mouvement d'ampleur en appuyant sur un bouton, il est possible de préparer les esprits à cette perspective et de commencer à dire nettement que c'est à cela qu'il faut se préparer et que les confédérations sont décidées à le faire. On pourrait attendre au moins cela d'elles.

Les dirigeants des centrales syndicales ont pourtant montré en 1995 qu'il était possible

d'entraîner les militants et les travailleurs à se mettre en grève, d'un secteur à un autre, petit à petit. Pourquoi ne serait-il plus possible de faire la même chose aujourd'hui ? Le 21 novembre ne pourrait-il pas être une étape pour redonner cette confiance qui manque tant et pour préparer la nécessaire riposte de l'ensemble du monde du travail ?

Aline RETESSE



La manifestation, à Paris, du 9 novembre

Mecaero
Conches-Eure

DES LICENCIEMENTS POUR ENCORE PLUS DE PROFIT

En septembre, les 42 salariés de Mecaero, à Conches (Eure), apprennent que la fermeture du site est prévue pour décembre. L'usine, qui produit des éléments de fixation pour l'aéronautique, fait partie du trust américain Fairchild Fasteners qui possède six entreprises en France.

Fin octobre, les salariés reçoivent ce que la direction appelle des « propositions de reclassement ». Il s'agit de mutations dans des entreprises du groupe, en Haute-Garonne, en Haute-Savoie, près du Mans ou dans la Loire.

En fait, la direction veut débarrasser du personnel en même temps que du site, car seules trois personnes envisagent de suivre. Trois autres pourraient être intéressées par des mesures d'âge. Quant au reste de l'usine, composée à près de 80 % d'ouvriers, la

direction n'offre pour seule perspective que d'éventuels reclassements à l'extérieur.

Les entreprises contactées prétendent retrouver du travail aux trois quarts du personnel, dans un rayon de 30 kilomètres autour de l'usine. Même si c'était le cas, de quoi vivraient les 11 personnes qui seraient laissées pour compte ? S'agit-il d'embauches en CDD ou en CDI ? Les salaires et les horaires actuels seraient-ils garantis ? Fairchild envisage de compléter les salaires pour que nos revenus soient maintenus pendant deux ans. Et ensuite ?

Le groupe Mecaero a fait, d'après l'expert, 23 millions de francs de bénéfices pour l'année 2000. Et les salariés toucheront en novembre une prime d'intéressement !

Quant à Fairchild Corporation (le trust dont Fairchild Fasteners n'est qu'une division) il a fait près

d'UN MILLIARD CENT QUARANTE-QUATRE MILLIONS DE FRANCS de bénéfice brut pour la seule année 2000. La direction ne s'en cache pas : c'est le chiffre qu'elle annonce fièrement sur son site Internet.

Département de l'Eure :

LES LICENCIEMENTS CONTINUENT

Au début de l'année, la Fonderie de Vernon (externalisation du groupe Caterpillar) a fermé ses portes, jetant sur le pavé une dernière charrette de plus de deux cents travailleurs.

A Andé, c'est l'usine De Carbon qui produit des amortisseurs pour le groupe Delphi qui va « foutre tout le monde dehors » comme l'écrivent les salariés sur leurs blousons

Les salariés refusent de se laisser jeter à la rue pour qu'augmentent les dividendes des actionnaires. Lors d'un premier débrayage, le 13 octobre, des panneaux protestant contre les licenciements ont été disposés dans la zone

conçus pour les manifestations. Une fournée de 250 nouveaux licenciements est prévue entre 2000 et 2001, avec la liquidation totale de l'entreprise.

A Charleval, près de Fleury-sur-Andelle, l'usine BTR, équipementier automobile qui emploie 1200 salariés, envisage des licenciements.

Lorsque le groupe a été racheté en février par la City

industrielle et aux entrées de Conches. La semaine suivante, une manifestation a eu lieu sur le marché. Le 8 novembre, c'est la quasi-totalité de l'entreprise, à l'appel de la CGT, qui a de nouveau débrayé pour aller protester au siège du MEDEF à Evreux. Un tract a été distribué à la population ébroïcienne et une plainte déposée aux Prud'hommes.

Alors, les licenciements pour accroître encore et toujours les bénéfices, cela suffit !

Bank Venture Capital, qui réunit les fonds de 70 holdings dans 25 pays, le journal *Paris Normandie* avait titré « Un espoir pour le site de Charleval ». Mais visiblement, pour les travailleurs, l'espoir ne viendra pas des grands groupes financiers.

Alors s'il y a une reprise économique, on n'en voit pas beaucoup les retombées !

La mort de Chaban-Delmas

LA BOURGEOISIE FRANÇAISE PERD UN DE SES VIEUX SERVITEURS

Jacques Delmas, qui a accroché pendant près de soixante ans son pseudonyme de résistant, « Chaban », à son nom propre, est mort à l'âge de 85 ans. Sa disparition a déclenché un concert de louanges unanimes, aussi bien parmi ceux de son clan, la droite, et notamment les gaullistes, qu'au Parti Socialiste, où il comptait aussi des amitiés. On a pu voir Chirac, qui l'avait autrefois écarté de son chemin vers la présidence, les yeux rougis par le chagrin. Les rites de la classe politique font que la corporation des commis de la classe possédante aime s'autocongratuler autour du cercueil d'un des siens. Les classes populaires, elles, n'ont rien à regretter : Chaban a été, toute sa vie, un de leurs adversaires acharnés.

UN POLITICIEN SACHANT NAGER

Chaban fit montre très jeune des qualités nécessaires à un politicien : savoir nager dans le sens du courant. Il s'y entraîne quand, journaliste stagiaire avant la Deuxième Guerre mondiale, il épouse la fille du fondateur du journal. Avec la « drôle de guerre » et les débuts de l'Occupation, sa biographie officielle devient édifiante. Elle rappelle celle de Jeanne d'Arc : il entend la voix du général de Gaulle à la radio anglaise. Il se joint à l'Organisation Civile et Militaire (OCM), une équipe de hauts fonctionnaires qui préparent l'après-Pétain de la bourgeoisie française.

Au cours de la Libération, il représente de Gaulle, qu'il n'a jamais vu, et vient s'assurer, en tant que délégué militaire de De Gaulle, que le pouvoir n'échappera pas à ce dernier. Cela lui vaudra de recevoir le grade de général de brigade à 29 ans.

Cette participation à la Résistance sera la source de ses bonnes relations avec de Gaulle et les gaullistes, bien sûr, mais également avec des socialistes, notamment Defferre. Ce compagnonnage l'amènera à plusieurs reprises à décerner des brevets de « résistance » à des personnalités dont la participation à la Résistance était controversée. Il volera ainsi au secours de Mitterrand dans les années quatre-vingt.

assez vite pour en revenir à un appui parlementaire du gouvernement, sans y participer.

On le retrouve dans le Front Républicain de 1956 aux côtés de Guy Mollet et de Mitterrand. C'est ce gouvernement qui se fera donner les pleins pouvoirs, avec les voix du PCF, pour intensifier la sale guerre d'Algérie. Chaban, comme Mitterrand, Mollet et bien d'autres, défend l'Algérie française. Il fait partie du gouvernement du radical Félix Gaillard

même pas faire moins que de se donner des airs de changement et de réformes.

LA « NOUVELLE SOCIÉTÉ »

Ce fut donc la « nouvelle société » que souffla à Chaban un de ses conseillers, venus du syndicalisme chrétien, Jacques Delors. Elle n'eut de neuf que l'adjectif dont était affublé le mot et, en tout cas, elle ne constituait en rien un change-

On tenta aussi de transformer les travailleurs en propriétaires de leurs logements. Ce furent les « Chalandonnettes », du nom d'un ministre d'alors nommé Chalandon, des maisons construites avec des matériaux si bon marché que beaucoup se révélèrent inhabitables. Et il y eut enfin ce que Delors appela la « révolution silencieuse » de la formation professionnelle, censée changer la condition des OS. Ceux qui changèrent de condition par la suite devinrent surtout... chômeurs.

Même pour Chaban-Delmas, la « nouvelle société » ne fit pas de miracle. Il avait espéré que ce slogan et son poste de Premier ministre lui serviraient de tremplin vers la présidence de la République. Mais une coalition de ses amis gaullistes (protégez-moi de mes amis...) autour de Chirac et des amis de Giscard, qui lorgnaient tous deux sur le fauteuil présidentiel, en décida autrement. Chaban fut débarqué par Pompidou en 1972. L'estocade lui fut donnée quand sa feuille d'impôt arriva (par la grâce des services du ministre de l'Economie et des Finances... Giscard) à la rédaction du *Canard enchaîné*. On apprit à cette occasion l'existence d'un « avoir fiscal » qui offrait aux possesseurs d'actions la faculté de déduire de leurs impôts la moitié des sommes investies en actions. Et quand l'avoir fiscal dépassait le montant de l'impôt, le fisc reversait la différence ! Pour une poignée de possédants, la « nouvelle société » restait aussi rentable que l'ancienne. Ce fut la fin des espoirs présidentiels de Chaban.

Après 1981, il caressa un temps le rêve que son ami Mitterrand puisse avoir besoin de ses services dans l'éventualité d'une combinaison gouvernementale centriste. L'occasion ne se présenta pas. Son dernier souci fut de ne pas se retrouver happé dans le tourbillon des « affaires » au moment de la faillite du club de football bordelais. Ses amitiés au Parti Socialiste lui ont vraisemblablement assuré une fin de vie heureuse, celle due à un serviteur constant de la bourgeoisie ayant su, pendant toute sa carrière, cumuler les mandats, bénéficier d'argent facile et cramponné à son fauteuil de maire de Bordeaux au moins autant qu'il était judiciairement intouchable. Voilà ce qu'il est convenu d'appeler « un grand démocrate ».

Jacques FONTENOY



Du beau linge : Chaban, debout, aux côtés de Chirac, devant la photo des ancêtres de Gaulle et Pompidou. Dans un coin on reconnaît même Tibéri.

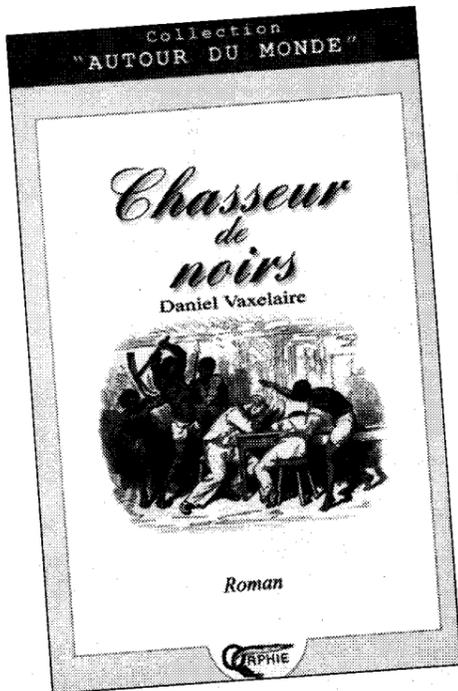
Après le départ de De Gaulle en 1946, il va « à la soupe » et rejoint le Parti Radical. Pendant qu'il y est, il devient député, puis maire de Bordeaux, un fief qu'il ne quittera plus, pour près d'un demi-siècle, avant de passer le flambeau à Juppé. Mais, resté gaulliste, il se met en congé du Parti Radical pour participer à l'aventure fascisante du RPF en 1947, un parti qui n'hésitait pas à attaquer physiquement les militants communistes. Voilà dans quoi était embarqué un homme qui serait, paraît-il, un modèle d'élégance. Mais les députés RPF finissent par se prendre au jeu parlementaire et soutenir les différents gouvernements de la IV^e République. Il devient même ministre, pour la première fois, en 1954 dans le gouvernement Mendès-France, où Mitterrand a le portefeuille de la Justice et Chaban, celui des Transports. Il en démissionne

où Chaban complotait pour le retour de De Gaulle en 1958.

Sa longue fréquentation de la IV^e République, avec les amitiés qui en découlent, l'écarte d'un quelconque poste de ministre sous de Gaulle. En lot de consolation, il obtient le « perchoir », la présidence de l'Assemblée nationale, auquel il se cramponnera pendant onze années consécutives.

Avec l'arrivée de Pompidou à la présidence en 1969, Chaban devient Premier ministre. On nous conte ces jours-ci de jolies fables sur son projet de « nouvelle société ». Mai 68 venait de secouer la société française. De Gaulle venait de tomber après un référendum où les « non » l'avaient emporté, coalisant contre lui les voix de gauche et une partie des voix de la droite, qui lui faisait payer sa grande frayeur de Mai. Le nouveau gouvernement ne pouvait quand

Elle marqua au contraire le début de l'aggravation des conditions d'existence des classes populaires. La crise économique en était à ses débuts, de 1969 à 1972, le chômage doubla, passant de 300 000 à 600 000. Il y eut une dévaluation. Les consommateurs furent accusés de trop consommer, tandis que prix et impôts indirects s'envolaient. Pour tenter de calmer le mécontentement, on mit en place la mensualisation et l'actionnariat ouvrier, qui fit sourire dans les entreprises. Il y eut aussi les « contrats de progrès » ou « de solidarité », des accords d'entreprise signés avec certains syndicats, censés permettre aux salaires de ne pas être distancés par les prix. Mais, comme le résumait une formule d'alors : les prix continuèrent de prendre l'ascenseur tandis que les salaires prenaient l'escalier.



CHASSEUR DE NOIRS

de Daniel Vaxelaire

Ce roman, qui vient d'être réédité, évoque l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire de l'île de La Réunion, dans l'océan Indien, lorsqu'au 18^e siècle, elle s'appelait l'île Bourbon et était une colonie française placée sous l'autorité du gouverneur La Bourdonnais.

Le fil conducteur du récit est donné par les confessions d'un colon, Guillaume Brancher, condamné à mort pour avoir pactisé avec les esclaves noirs fugitifs (et donc considéré comme un traître par les planteurs blancs), après avoir été l'un des plus célèbres chasseurs d'esclaves de La Réunion, au temps des guerres contre les esclaves révoltés, entre 1730 et 1790. Colon créole (c'est-à-dire né dans l'île), Guillaume Brancher appartient à la classe des

hommes libres. Son métier consiste à pister et à traquer les esclaves qui fuient les humiliations et les sévices abominables des planteurs blancs.

En effet les Noirs marrons (c'est-à-dire les esclaves fugitifs) se regroupaient en bandes pour se défendre et survivre sur les pentes des massifs montagneux, inhospitaliers mais offrant des refuges inexpugnables pendant un temps au moins. Lorsqu'éclatèrent les «guerres marronnes», les autorités «organisèrent des escouades de chasseurs créoles, qui étaient payés à l'esclave capturé ou mort. Pour preuve des décès, ces mercenaires rapportaient les mains des victimes, qui étaient clouées à des arbres sur les places publiques, pour l'exemple.»

L'île fut découverte par les Portugais au début du 16^e siècle mais ne fut exploitée qu'un siècle plus tard, lorsqu'elle devint la

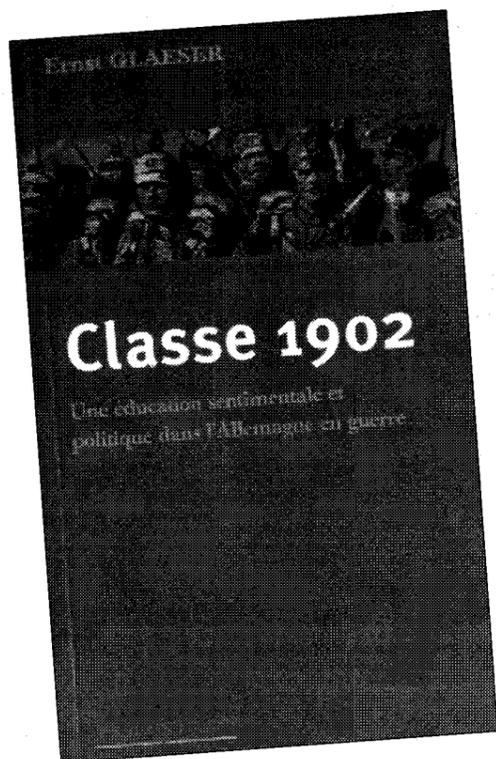
propriété du roi de France en même temps qu'une étape importante pour les compagnies commerciales françaises sur la route des Indes. En particulier, la Compagnie des Indes orientales envisagea d'en faire une colonie de peuplement et de rapport, et la terre fut partagée et distribuée aux colons blancs, d'origine française. Toutefois, la mise en valeur ne commença vraiment qu'avec l'arrivée d'une main-d'œuvre abondante et à très bon marché, provenant de la traite des esclaves, arrachés aux côtes de l'Afrique orientale, de Madagascar et de la péninsule indienne.

A travers la vie de Guillaume Brancher, l'auteur met en évidence l'évolution des conditions de l'esclavage d'une époque à l'autre, entre celui du début de la colonisation, accompagné d'une réelle proximité et de nombreux

métissages entre petits colons misérables et esclaves, et celui qui sévit au moment des grandes exploitations de café ou de canne à sucre, beaucoup plus brutal. La répression contre les esclaves fugitifs s'intensifia très vite au fur et à mesure que le nombre de ceux-ci augmentait, après 1730. Elle prit un tour sauvage et sanglant lors des «grandes peurs», nées des révoltes d'esclaves à l'origine des «guerres marronnes».

Le récit de Daniel Vaxelaire s'inscrit dans le contexte historique rappelé de façon réaliste. Il retrace avec force et émotion les vicissitudes des premiers habitants de cette île Bourbon et la condition terrible des esclaves noirs ou métis. Un livre à lire et à faire lire, pour comprendre ce que furent les débuts sanglants de la colonisation française dans cette partie du monde.

René CYRILLE
Chasseur de Noirs, de Daniel Vaxelaire, Editions Orphie, 373 pages, 98 francs.



CLASSE 1902

Une éducation sentimentale et politique dans l'Allemagne en guerre.

d'Ernst Glaeser

Ce roman, en grande partie autobiographique, parut pour la première fois en 1928 en Allemagne, puis en France, où il fut traduit et édité pour la seule et unique fois en 1929 sous le titre de «Classe 22». 1902 est la date de naissance du héros du livre, mobilisable à vingt ans, soit en 1922.

Le nouvel éditeur a donc préféré traduire littéralement le titre allemand, ce qu'on peut approuver, mais on ne peut en dire

autant pour les quatre pages de préface qu'il insère en ouverture du texte et qui sont, elles, particulièrement de mauvaise foi. Distribuant les bons et les mauvais points au romancier qui, à l'époque où il écrivit son livre, était un sympathisant du Parti Communiste allemand (ce qui suffit à le rendre suspect semblait-il aux yeux de l'éditeur dont les sympathies vont, elles, au courant anarchiste), la préface incite à une lecture tout ce qu'il y a de schématique. Pourtant, ce roman dans lequel le lecteur suit le passage de l'enfance à l'adolescence d'un garçon qui a 12 ans en 1914, au moment du déclenchement de la guerre, est tout en nuances et en sensibilité.

Ernst, lycéen dans une petite ville de l'Allemagne du sud, s'éveille à toutes les complexités de la vie. Les injustices et les inégalités sociales, la mesquinerie et la médiocrité de nombre de ses camarades de classe qui prennent plaisir à persécuter plus faible ou plus sensible qu'eux le heurtent, ainsi que la méchanceté et l'hypocrisie de beaucoup d'adultes. L'éveil de sa sexualité, impérativement attrayante mais que l'ignorance et l'hypocrisie rendent mystérieuse, lui valent bien des déboires et des frayeurs. Sa solidarité spontanée avec un jeune Juif, souffre-douleur d'un maître de gymnastique sournoisement antisémite, le rapproche d'un garçon plus averti et plus mûr que lui, fils d'un ancien officier anticonformiste.

Brutalement, cette société bien ordonnée bascule dans la guerre et bouleverse le quotidien. Emportés par la vague nationaliste, tous les habitants se retrouvent dans une grande union chauvine: bourgeois et petits-bourgeois se sentent

pousser des ailes de héros, les ouvriers sont abreuvés de musique militaire et de discours patriotiques, les militants socialistes sont trahis, abandonnés par leurs chefs dont les idées chancellent. Tous, bras dessus bras dessous, s'engagent dans la guerre que l'on annonce courte et... victorieuse.

L'été 1914 passe, puis l'hiver, puis revient l'été. Les années s'égrènent et la mort se fait omniprésente. Les armées se sont terrées dans les tranchées. Des convois de blessés traversent la ville. Des permissionnaires, amaigris, silencieux, évoquent ce qui se passe sur le front. La disette sévit. La mort frappe à l'arrière la population civile au cours des premiers bombardements aériens. La conscience qu'il n'y a pas de héros mais seulement des morts, et des morts «pour les capitalistes», fait son chemin et nourrit quelques manifestations de refus, voire de révolte, dans la petite ville meurtrie...

Ernst Glaeser évoque ces

années telles qu'un jeune garçon les a vécues et comprises. C'est dire qu'il n'explique ni ne décrit tout de la période, de la guerre, d'événements qui marquèrent ces années et dont l'écho n'atteignit les adolescents, héros du livre, que de façon assourdie et déformée par leurs propres drames et émotions personnels. Mais le livre n'en donne pas moins une image saisissante de ce que furent ces années de guerre pour la population civile d'Allemagne, comme de tous les pays pris dans la première boucherie mondiale.

Alain VALLER
Classe 1902, Une éducation sentimentale et politique dans l'Allemagne en guerre. Editions Nuits rouges. 309 p., 74 francs.

(Ernst Glaeser donna une suite à son roman, avec d'une part La Paix, qui raconte la fin de la guerre, le retour des soldats et les journées de la révolution ouvrière allemande de 1918-1919, et d'autre part, Le dernier civil, relatant les débuts de la montée du nazisme en Allemagne. Ces deux livres, aussi intéressants que Classe 1902, ont été réédités respectivement en 1974 et en 1986.)

Allemagne

COMMENT S'OPPOSER AU DANGER D'EXTRÊME DROITE

Ce sont environ 200 000 personnes qui auraient manifesté à Berlin jeudi 9 novembre contre le racisme et l'antisémitisme. Appelée par les syndicats, les Eglises et tous les partis (du SPD à la CDU) représentés au Bundestag, il s'agissait en réalité d'une marche silencieuse destinée à protester contre l'incendie d'une synagogue de Düsseldorf perpétré le 3 octobre dernier. Cette manifestation s'inscrivait également dans une campagne entamée l'été dernier après plusieurs assassinats racistes outre-Rhin.



Ces crimes, en particulier celui commis en juin à Dessau, dans des conditions odieuses, contre un travailleur d'origine mozambicaine, ont pour une fois été largement dénoncés par la grande presse, alors que depuis des années elle minimisait le problème. Et les politiciens de tout bord ont profité de l'occasion pour se poser en défenseurs de la « démocratie ». Un certain nombre d'entreprises ont aussi facilité la participation à la manifestation, en modifiant par exemple les horaires de travail. Mais un certain nombre de travailleurs et de jeunes y ont participé car ils sont réellement inquiets de la montée de la violence d'extrême droite.

De la propagande raciste aux agressions physiques

Il existe, en Allemagne, aujourd'hui trois partis d'extrême droite : le Parti National-Démocratique d'Allemagne (NPD), les Républicains et l'Union Populaire Allemande (DVU) ; ainsi qu'une multitude de « fraternités » et autres groupes locaux. Même pris ensemble, ils n'ont jusqu'à présent jamais réussi à gagner une audience significative, comme le Front National a pu le faire en France. Et leurs scores électoraux demeurent faibles - 3,33 % aux législatives de 1998, 2,3 % aux Européennes de 1999 -, malgré quelques suc-

cès locaux. Mais ils regroupent, en leur sein et à leur périphérie, et particulièrement le NPD, plusieurs centaines, voire quelques milliers d'activistes prêts à passer de la propagande raciste à des agressions physiques contre des travailleurs immigrés isolés ou des sans-abri. Et, pour certains, à tuer.

Il y aurait ainsi eu plus d'une centaine de crimes racistes depuis la chute du Mur de Berlin. Ce qui est largement plus que dans bien d'autres pays d'Europe également touchés par une montée des idées racistes et xénophobes. Les causes de cette situation sont à rechercher dans le chômage important qui perdure depuis une dizaine d'années : après être resté longtemps au-dessus de 12 %, il est encore aujourd'hui supérieur à 9 %, malgré la « reprise économique ». Mais surtout il atteint le double dans l'est du pays. Car depuis l'intégration de l'ex-RDA dans la République Fédérale, des millions d'emplois ont été détruits dans cette région, laissant toute une partie de la population dans la misère matérielle et morale. Dans les quartiers ouvriers, la jeunesse demeure sans avenir, même si le gouvernement a repeint les façades et refait les routes. C'est sur ce terrain pourri que l'extrême droite a recruté quelques milliers de jeunes paumés, ayant la haine de la société, prêts à toutes les exactions.

Alors si l'on voulait vraiment s'attaquer à ce problème, il faudrait d'abord s'en prendre aux

racines économiques et sociales du mal : prendre sur les profits de la bourgeoisie pour créer massivement des emplois, embaucher dans les services publics, etc. Le gouvernement du chancelier social-démocrate Schröder fait tout le contraire. Il vient d'engager la privatisation de la poste. Des attaques sont en cours contre les cheminots sous prétexte que les chemins de fer seraient en déficit. Et il prépare une réforme des retraites qui contribuera à abaisser le niveau de vie de nombre de vieux travailleurs. Alors, la campagne menée aujourd'hui d'en haut contre le racisme et l'antisémitisme est une manière pour les gouvernants de s'octroyer un brevet d'antifascisme à bon compte. Et puis pendant que cette comédie se déroule, la chasse aux immigrés clandestins se poursuit, des restrictions sont apportées au droit d'asile et l'on a érigé un véritable mur policier le long de la ligne Oder-Neisse, afin d'empêcher tous ceux qui fuient la pauvreté de l'Europe de l'Est de venir tenter leur chance en Allemagne.

Quelle riposte ?

Depuis cet été tout ce beau monde débat de la nécessité ou non d'interdire le NPD, qui regrouperait aujourd'hui près de 8 000 activistes. Le gouvernement a décidé de s'engager dans une telle perspective. Mais cette interdiction n'est pas certaine d'aboutir, car c'est la Cour

constitutionnelle qui doit décider, au terme d'une longue procédure, si le NPD « met en danger ou cherche à détruire les principes fondamentaux de la démocratie ». Et puis cette mesure ne constituerait nullement une défense de la démocratie. C'est par exemple au nom de la même législation réactionnaire qu'avait été interdit en pleine guerre froide, en 1956, le Parti Communiste Allemand. Ses militants n'avaient pourtant commis aucun crime : un certain nombre d'entre eux étaient même des rescapés des camps nazis. Alors il est illusoire de s'en remettre à l'Etat et à ses serviteurs pour lutter contre le fascisme. De toute façon une telle interdiction n'empêcherait nullement l'extrême droite de se reconstituer sous une forme ou sous une autre.

De leur côté, l'immense majorité des groupes d'extrême gauche, et autour d'eux tout un milieu « alternatif », ont fait, depuis des années, de la « lutte antifasciste » le centre de gravité de leur activité. Concrètement, ils organisent des contre-manifestations à chaque fois que les nazis défilent quelque part, et parfois des actions de commando pour tenter d'empêcher la tenue de réunions du NPD. Cela aboutit souvent à des affrontements avec la police qui protège les manifestations de l'extrême droite, lorsque celles-ci sont autorisées. Tout cela est bien loin de faire reculer les groupes fascistes. Cela n'a pas empêché, par exemple, le NPD de recruter ces

dernières années et de radicaliser ses actions.

Pour l'instant, il n'y a cependant pas de danger fasciste à court terme en Allemagne. Le NPD est loin d'être une organisation de masse. Les parades de rue qu'il multiplie actuellement regroupent quelques centaines de crânes rasés qui manifestent dans l'indifférence générale. Mais les exactions de ses militants et sympathisants posent sans doute un problème concret d'autodéfense des foyers d'immigrés et des militants dans certaines villes d'Allemagne de l'Est. Assurer cette défense serait bien autre chose que de manifester dès que des nazillons veulent faire un tour dans la rue. Mais au-delà, il faudrait faire face au danger que pourrait représenter l'extrême droite si elle réussissait, en cas d'aggravation de la crise, à gagner, sur la base de sa démagogie anti-immigrés mais aussi anticapitaliste, du crédit dans toute une partie de la population. Cela ne sera pas possible sans proposer à la classe ouvrière un programme radical de lutte contre le chômage, la précarité et les conditions de vie qui se dégradent, en gagnant la confiance des travailleurs sur la base d'un travail quotidien auprès d'eux. Ce n'est certainement pas un problème nouveau, mais il est posé avec plus d'acuité par la nouvelle vague d'agressions racistes lancée par les nervis d'extrême droite.

Henri MARNIER

Lutte de Classe n°54 novembre 2000 vient de paraître Au sommaire :

- Proche-Orient La nouvelle Intifada
- Serbie Le remplacement de Milosevic sous l'œil intéressé de l'impérialisme
- La hausse du brut et les trusts du pétrole
- Grande-Bretagne Le Scottish Socialist Party - d'une égratignure électorale à la gangrène réformatrice
- Tribune de la minorité Contre Seillière et Jospin, la riposte nécessaire

